Annales Roscovites

Tome 1

Suite. de la page 133 à la page

Observations sur la Dixième décade.

C. fois 1er. 1849
Duplicata
N. 1er.

1er Janvier 1829
2e Mars. 1850
1/2 Lune — 5
1/25 Mars — 5
1/4 Pl. — 5
1/2 Yeb. — 5

Dits par la Grace de Dieu Roy de France et de Navarre A tous présents et à Venir Salut. Nos Féaux et Bien amés les Maire et Echevins de Bourg sont à Nous à Remontrer que le dit Bourg sont à Nous dument fait frequenté Comme Ville utile pour la Retraite des galères que y Retirent ordinairement et Especes Barque Boats de Compagnie St Malo et Etrangers servant dans toutes Comodités à quoi ne pouvant Subvenir ils par Succession et Rétablissement de foires à Divers jours de l'Année plus que sont Etablis Dans le gouvernge de Sainte Charles Marchandises des Capitaines de Navires et Autres fins pourroient tant de la Cognie et Comté de Bon auquel appartient le dit Bourg port et Havre Lequel auroit sur notre Bon plaisir accordé la dite Création dans le printemps dernier ainsi qu'il appert par la Requête Cy attachée en cas de besoin - Ce faisant voulons les dits Capitaines Maitres et Patrons Marchands Lettres leurs accorder sur ce nos Lettres a Ce Requis Désirant donner Moyen aux Capitaines de maintenir le dit Bourg port et Havre de Bourg avons sous la Bon Plaisir de la Reine Regente notre très honoré Dame et Mere de notre Grace Special Pleine puissance et autorité Royale Edictons et Dictons et par ces présentes Signés de notre Main Edictons Voulons et Nous plait au dit Bourg et Havre de Bourg ses fins par Chacun an pour y Etre dorenavant et à toujours tenir Savoir la première le Quinzième janvier

de





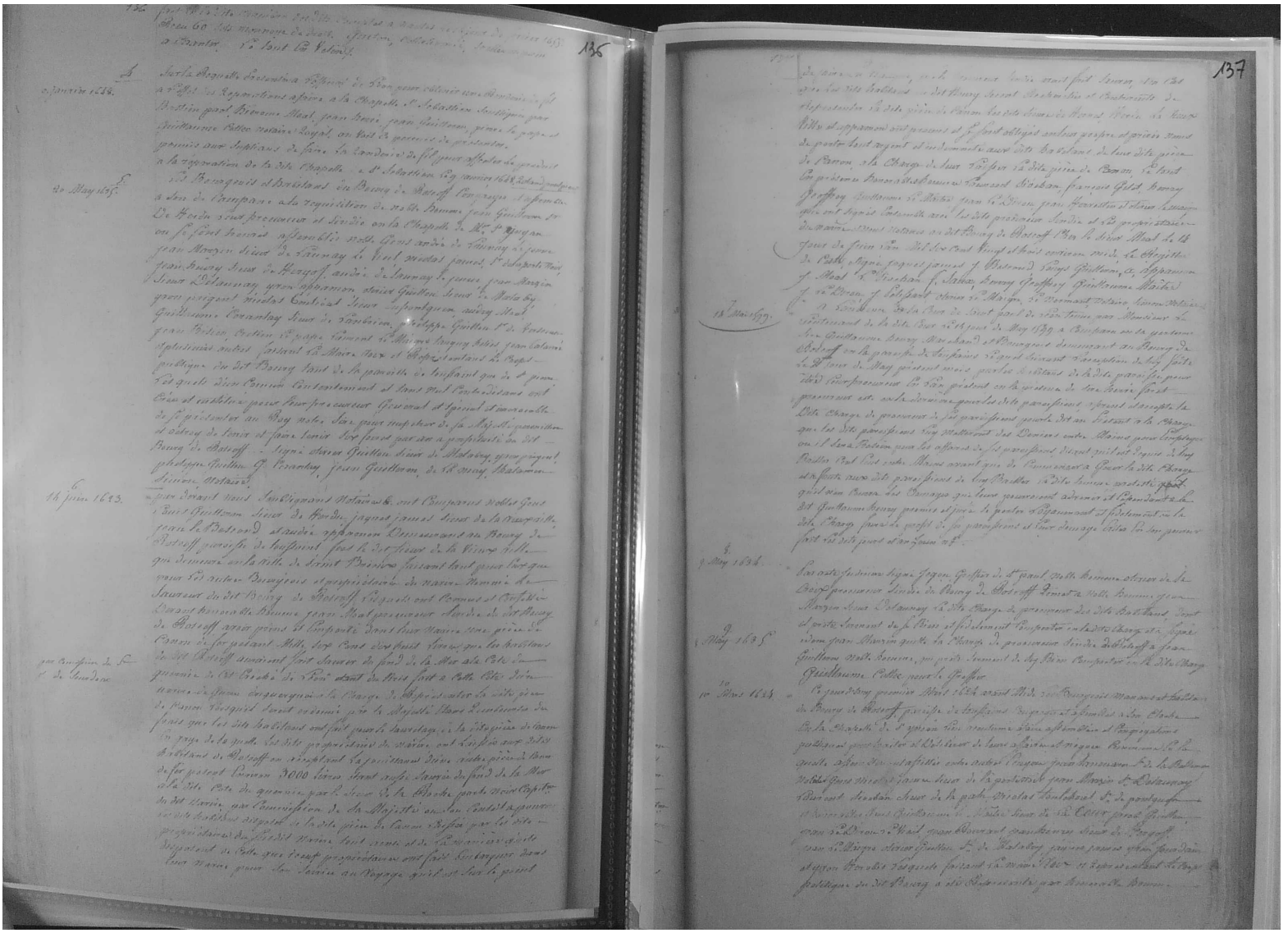

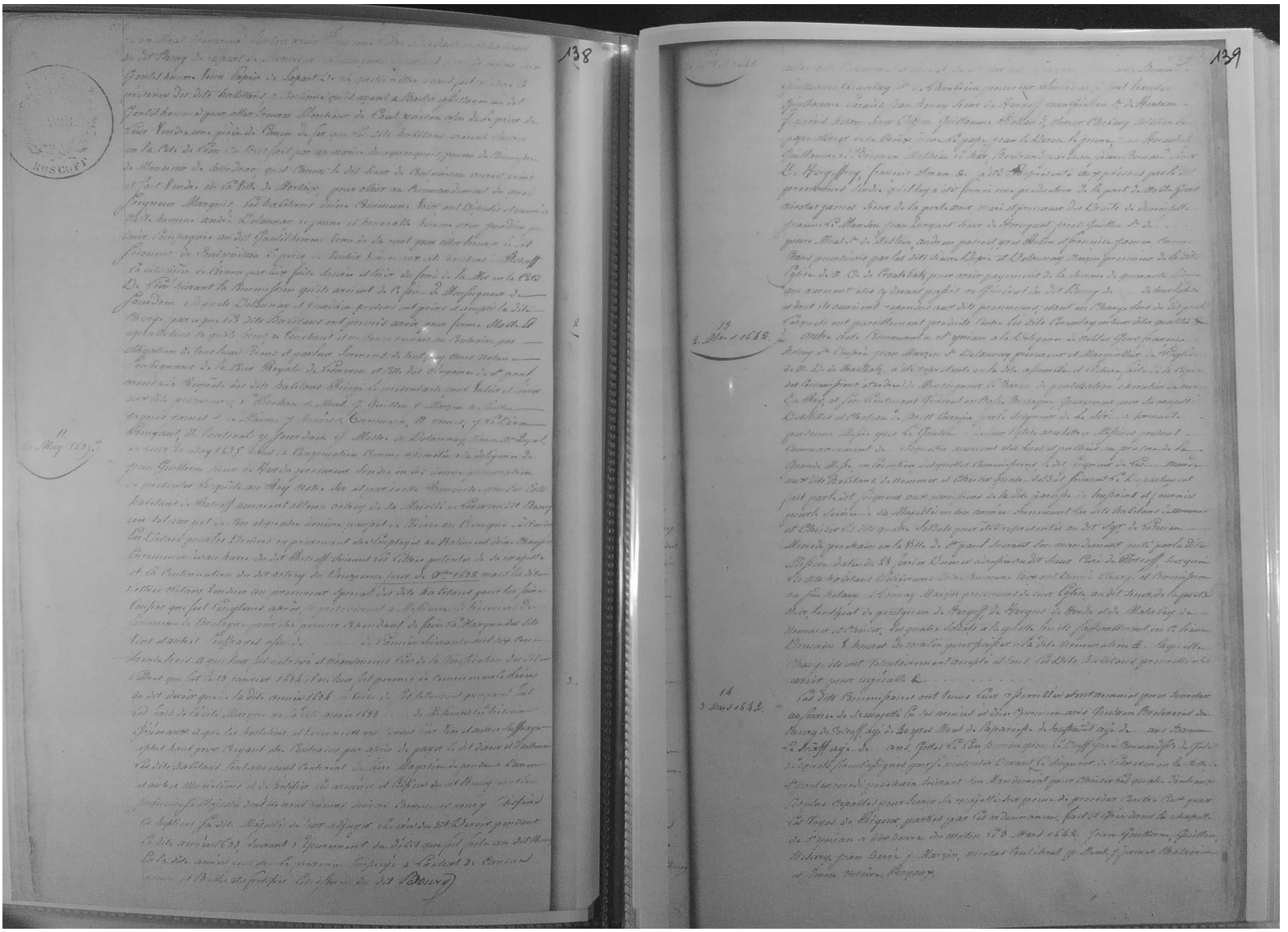

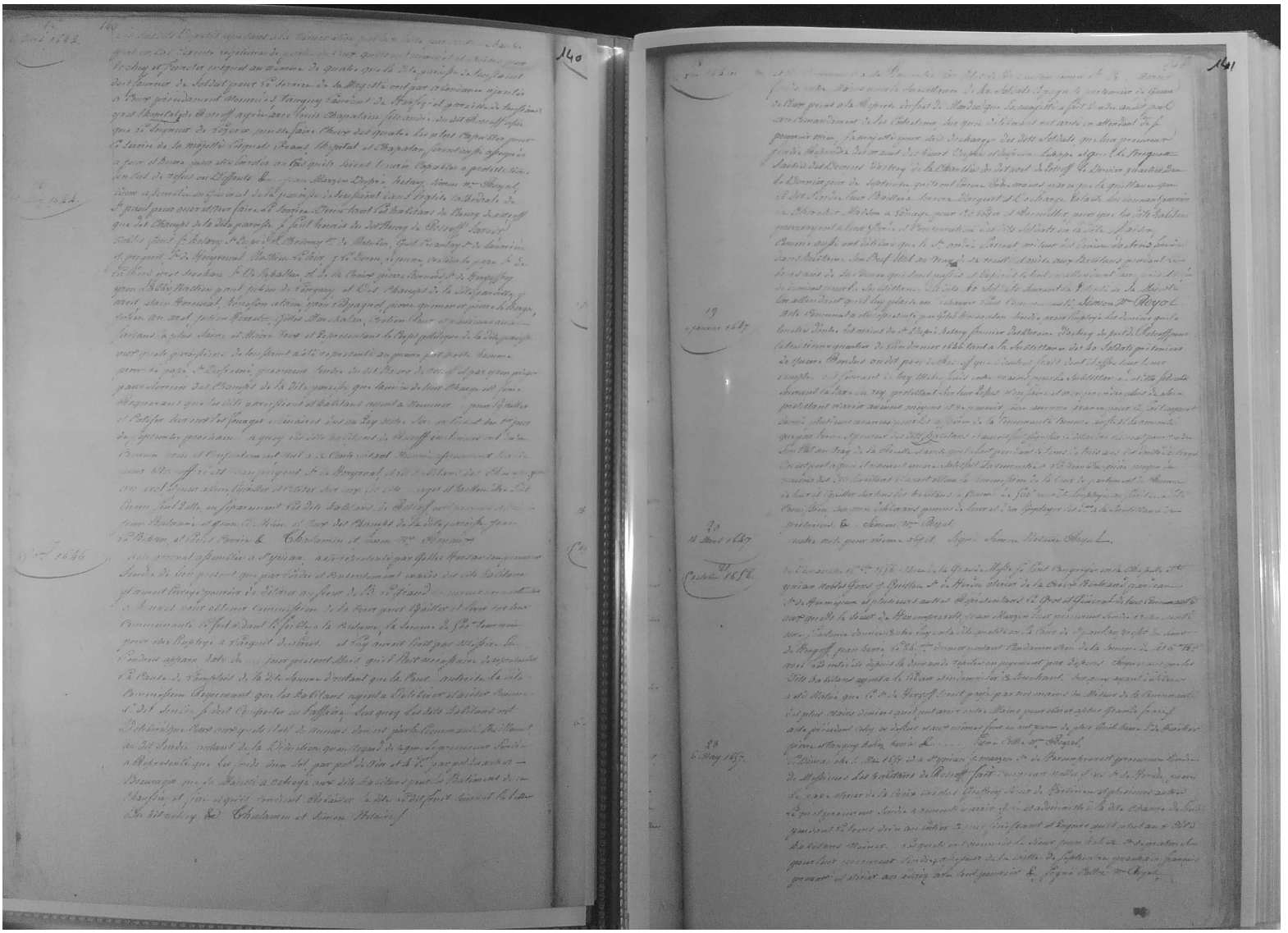

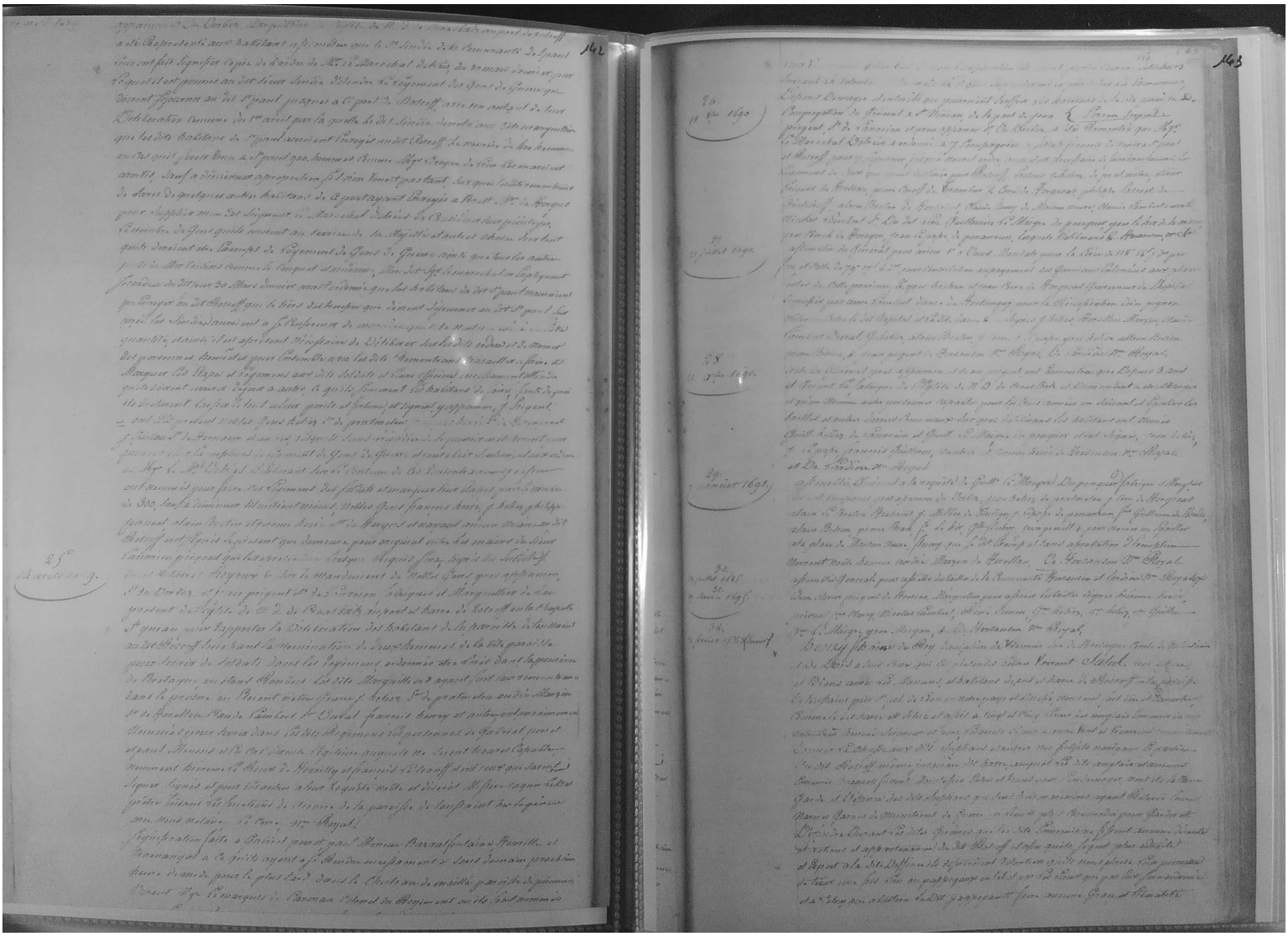

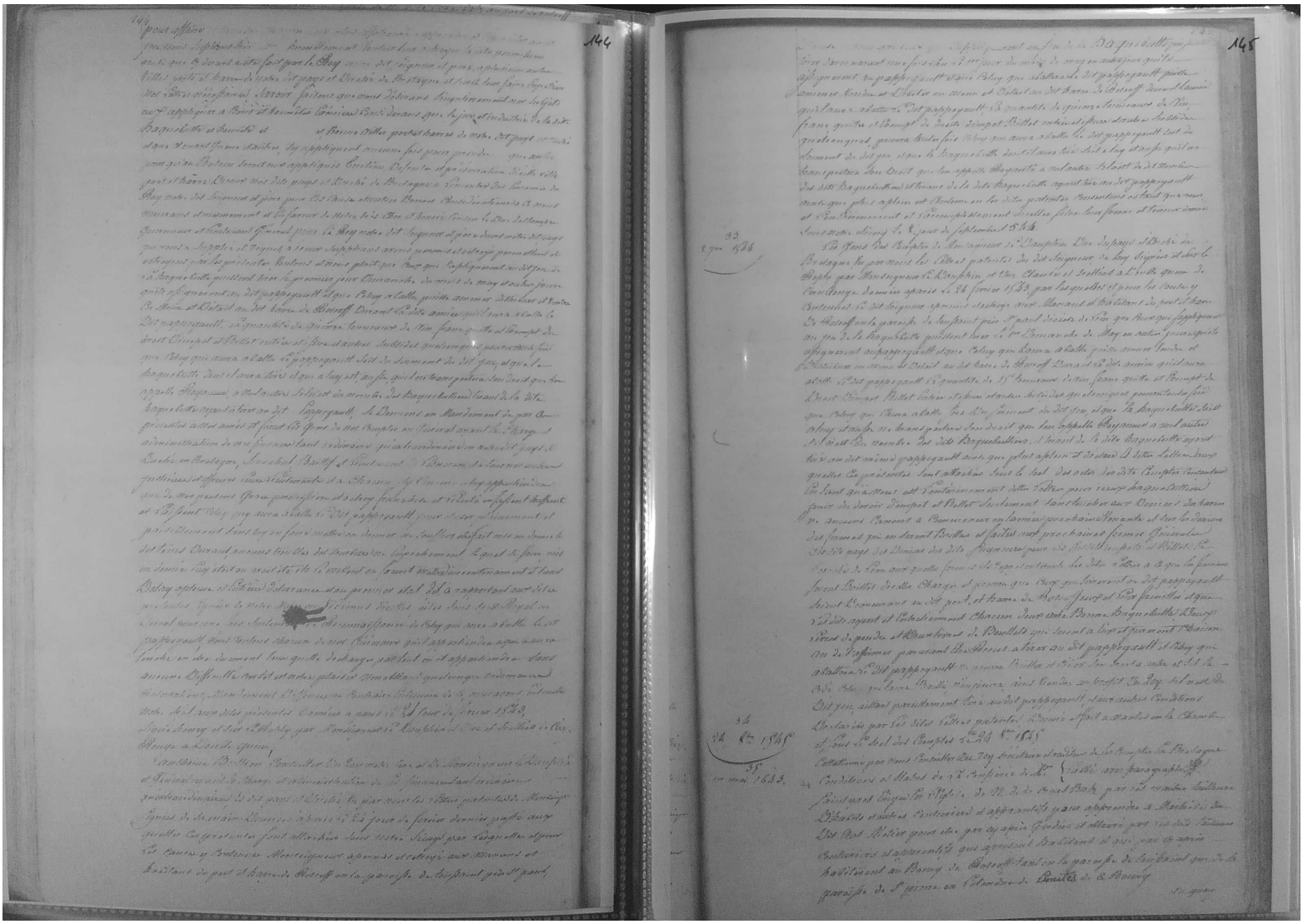

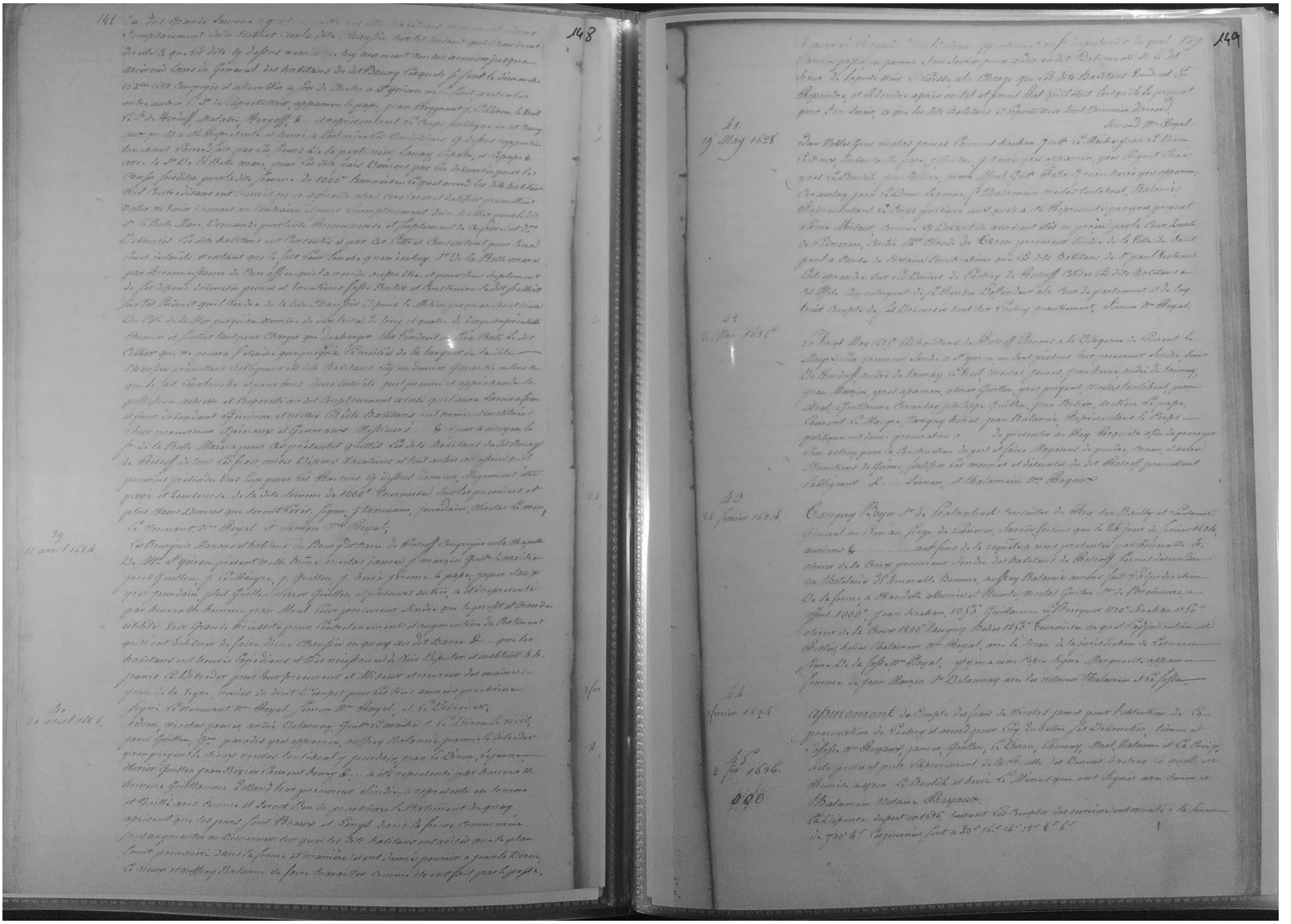

154

8. 7bre 1689.

Acte Prossal a la Requeste de Mre Guillaume procureur fondé de pouvoir
Spécial de Mre Jean Baptiste Capitaine du dit Bourg de Bergerolle et Bourgeois de la Paroisse
Guillaume Nicolas de la Belle Jean Maugin Sieur de la Pommeray Guillaume de Mallet
Sr de la Palaire Jean de la Roche Sr de Vaud Jean Guillaume Sr de Montaut Jean Appamon
Jacques Sr de Bergerolle et de Puiguaud Représentans du Corps politique du dit Bourg ont
quitté et délaissé représentés par Mre Jean de Montalembert Ecuyer Capitaine et Jean Mard Bourgeois
demeurant dans que la Déclaration de Mgr l'Evesque de Xaintes Mardi prochain au
dit Bourg pour y faire son Rapport et visite la qualité de Lieu au dit Bourg pour —
Recevoir et Bourgeois Poguet et Roy Maillet de dit pour à dire, le dit procureur fondé
Vieux a déclaré Marcoir dernier ny auquel pour les Jours Passés, a quoy les dits Remplis
ont adhéré à ce que le dit procureur fondé persiste. Nobl. Jacques Nicolas Jeanne Sieur de
la Portaillerie de Roy Maillet et Delorme de la Jeunie de 180 Journaux des dernier quitte
Entre Mains appartenant à l'Eglise de Mre St Sebastien au dit Bourg de Bergerolle
a Mre Etienne de Pellegrin au dit lieu de la portionnaire de grains et Bourgeois Partie
Jeunes au premier Mole de septembre des grains qui se leva au dit Bergerolle Mard Jeune
a Mayne

98. 8bre 1689.

Acte Prossal a la Requeste de Jean Guillaume procureur fondé de pouvoir Spécial de Mre
Bourgeois Représentans le Corps politique en a dit Représentés Barons la Belle de Mallet
Les habitans de la ville de Bourg maintenant fort Signifier au dit procureur fondé de dem
Requeste de la Cour étant auprès devant Requeste et Palais de Bourgeois Les Partiquemens
pour appeller Les dits habitans en la Cour de parlement pour Voir dire qu'elle suppression
pour Les dits habitans de Bourg. La Edification fait Cour faite de la Somme de 8 Sols 6 Deniers
pour aider à la Reparation du pont de la Rochelage et Marais D'arigné ; la dite
Signification faite par Nicolas Huissier le 19 Xbre présent Mois avec assignation de
Comparoir en la dite Cour Lettres Semaines fermées, fait à Bourg la dite fondé
avec dits habitans ou la dite assemblée qui les habitans dauxdits Bourg ont Reçu fait
Signifier mutuellement et Lettres de Remission affin de faire paisiblement Rendement
des dits habitans de Bourg. Requerant Restitution de la Somme de 100 Tournois
faite sur les dits habitans dauxdits pour aider à la reprise Reparation du dit pont
et Marais D'arigné la dite Signification faite par Delaporte Sergent Royal
avec pareille assignation de Comparoir dans trois Semaines fermées Par la dite Cour
Reglement que les dits habitans ayent à Debiter dans le Contenu des dits arrêts
Requeste et Lettres de Remission obtenues par les dits habitans de Bourg attendans
et Comme il se Comportera par la Defense leur que ont Déclaré que le Sieur
De Boisdu Vaux procureur fondé de sous ses Diligences d'envoyer les dites Appropriations
à Mre Bernardin procureur par la Cour pour se présenter pour Leur accommodement
et sur tout dans pour défendre et Soppeller Vers Nous tant la Cour Décompte
des dits habitans des dits Contributions et ayant Droit de Remunération aux
Derniers Pensionnés et que Mre de Lapparition du Bate de Bourg, soient Tenus de
Envoyer ancien Députés pour que les dits habitans soient deuz mêmes pouvoir
et les Sept petits Membres Sapins Grands parties deux étant au Pouvoir de Sa Majesté
En son armée Navale, et Vaux qui sont appelés ont à Leurs Maisons Sujet de la Grande
Jeune et nuit pour la Conservation dépens et Bonne y Mard et Empêcher Evacuation
des Pensions de d. Mre demeurant pourvoir par Retz au dit Bourg Leur procureur
de se présenter pour Leur et de pour Leurs Le Jugement du procès sans plus ample
Délivrer pour agréable Le

Et le dit procureur fondé aussi Remontré que plusieurs de gentilshommes du dit
Bourg sont Saisis de quelques Lettres et Rendrigements concernant leurs
affaires particulières qui s'efforcent de Les rendre et mettre dans les archives

155

8. 7bre 1689.

Acte Prossal a la Requeste de Mre Guillaume procureur fondé de pouvoir
Spécial de Mre Jean Baptiste Capitaine du dit Bourg de Bergerolle et Bourgeois de la Paroisse
Guillaume Nicolas de la Belle Jean Maugin Sieur de la Pommeray Guillaume de Mallet
Sr de la Palaire Jean de la Roche Sr de Vaud Jean Guillaume Sr de Montaut Jean Appamon
Jacques Sr de Bergerolle et de Puiguaud Représentans du Corps politique du dit Bourg ont
quitté et délaissé représentés par Mre Jean de Montalembert Ecuyer Capitaine et Jean Mard Bourgeois
demeurant dans que la Déclaration de Mgr l'Evesque de Xaintes Mardi prochain au
dit Bourg pour y faire son Rapport et visite la qualité de Lieu au dit Bourg pour —
Recevoir et Bourgeois Poguet et Roy Maillet de dit pour à dire, le dit procureur fondé
Vieux a déclaré Marcoir dernier ny auquel pour les Jours Passés, a quoy les dits Remplis
ont adhéré à ce que le dit procureur fondé persiste. Nobl. Jacques Nicolas Jeanne Sieur de
la Portaillerie de Roy Maillet et Delorme de la Jeunie de 180 Journaux des dernier quitte
Entre Mains appartenant à l'Eglise de Mre St Sebastien au dit Bourg de Bergerolle
a Mre Etienne de Pellegrin au dit lieu de la portionnaire de grains et Bourgeois Partie
Jeunes au premier Mole de septembre des grains qui se leva au dit Bergerolle Mard Jeune
a Mayne

98. 8bre 1689.

Acte Prossal a la Requeste de Jean Guillaume procureur fondé de pouvoir Spécial de Mre
Bourgeois Représentans le Corps politique en a dit Représentés Barons la Belle de Mallet
Les habitans de la ville de Bourg maintenant fort Signifier au dit procureur fondé de dem
Requeste de la Cour étant auprès devant Requeste et Palais de Bourgeois Les Partiquemens
pour appeller Les dits habitans en la Cour de parlement pour Voir dire qu'elle suppression
pour Les dits habitans de Bourg. La Edification fait Cour faite de la Somme de 8 Sols 6 Deniers
pour aider à la Reparation du pont de la Rochelage et Marais D'arigné ; la dite
Signification faite par Nicolas Huissier le 19 Xbre présent Mois avec assignation de
Comparoir en la dite Cour Lettres Semaines fermées, fait à Bourg la dite fondé
avec dits habitans ou la dite assemblée qui les habitans dauxdits Bourg ont Reçu fait
Signifier mutuellement et Lettres de Remission affin de faire paisiblement Rendement
des dits habitans de Bourg. Requerant Restitution de la Somme de 100 Tournois
faite sur les dits habitans dauxdits pour aider à la reprise Reparation du dit pont
et Marais D'arigné la dite Signification faite par Delaporte Sergent Royal
avec pareille assignation de Comparoir dans trois Semaines fermées Par la dite Cour
Reglement que les dits habitans ayent à Debiter dans le Contenu des dits arrêts
Requeste et Lettres de Remission obtenues par les dits habitans de Bourg attendans
et Comme il se Comportera par la Defense leur que ont Déclaré que le Sieur
De Boisdu Vaux procureur fondé de sous ses Diligences d'envoyer les dites Appropriations
à Mre Bernardin procureur par la Cour pour se présenter pour Leur accommodement
et sur tout dans pour défendre et Soppeller Vers Nous tant la Cour Décompte
des dits habitans des dits Contributions et ayant Droit de Remunération aux
Derniers Pensionnés et que Mre de Lapparition du Bate de Bourg, soient Tenus de
Envoyer ancien Députés pour que les dits habitans soient deuz mêmes pouvoir
et les Sept petits Membres Sapins Grands parties deux étant au Pouvoir de Sa Majesté
En son armée Navale, et Vaux qui sont appelés ont à Leurs Maisons Sujet de la Grande
Jeune et nuit pour la Conservation dépens et Bonne y Mard et Empêcher Evacuation
des Pensions de d. Mre demeurant pourvoir par Retz au dit Bourg Leur procureur
de se présenter pour Leur et de pour Leurs Le Jugement du procès sans plus ample
Délivrer pour agréable Le

Et le dit procureur fondé aussi Remontré que plusieurs de gentilshommes du dit
Bourg sont Saisis de quelques Lettres et Rendrigements concernant leurs
affaires particulières qui s'efforcent de Les rendre et mettre dans les archives

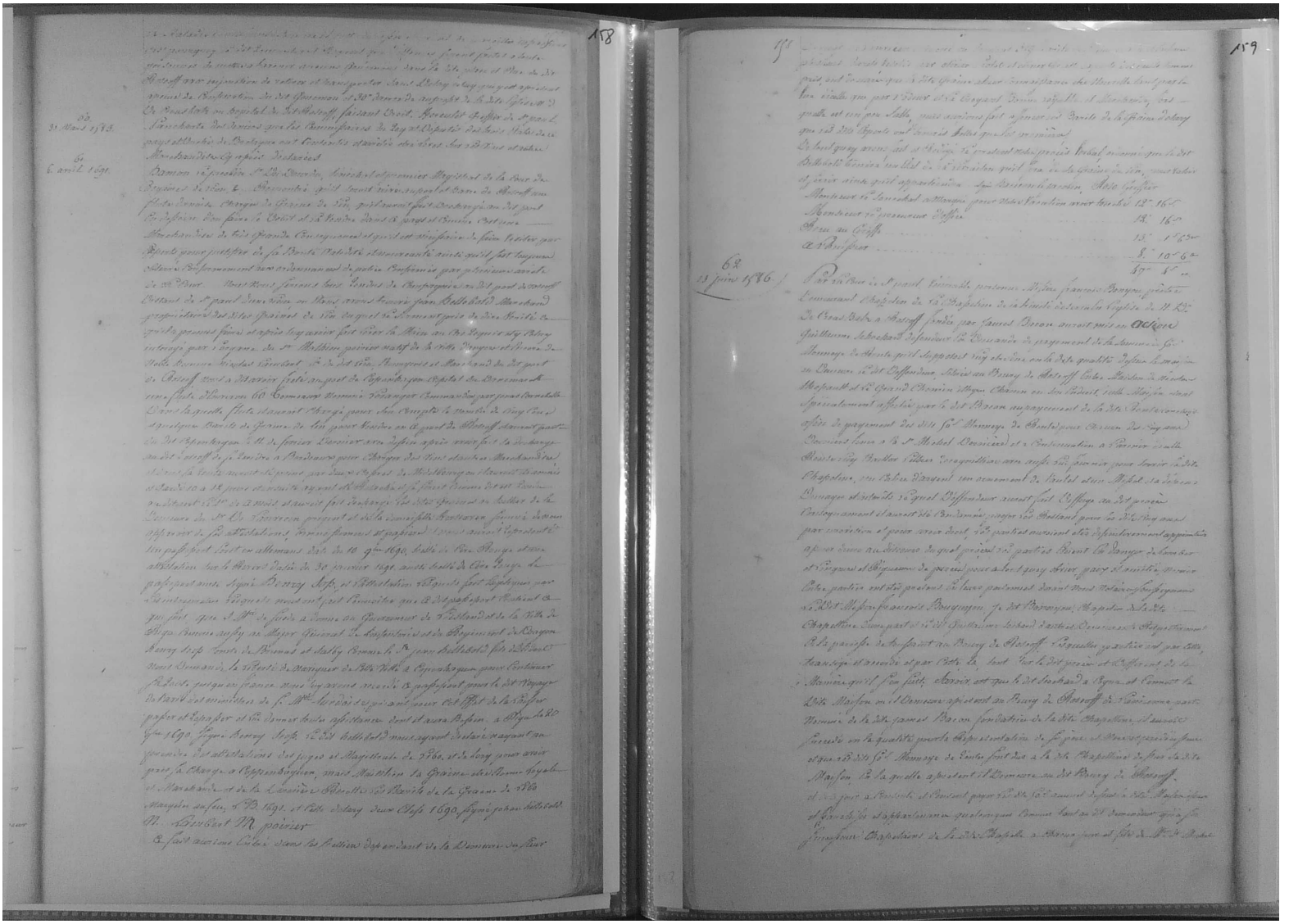

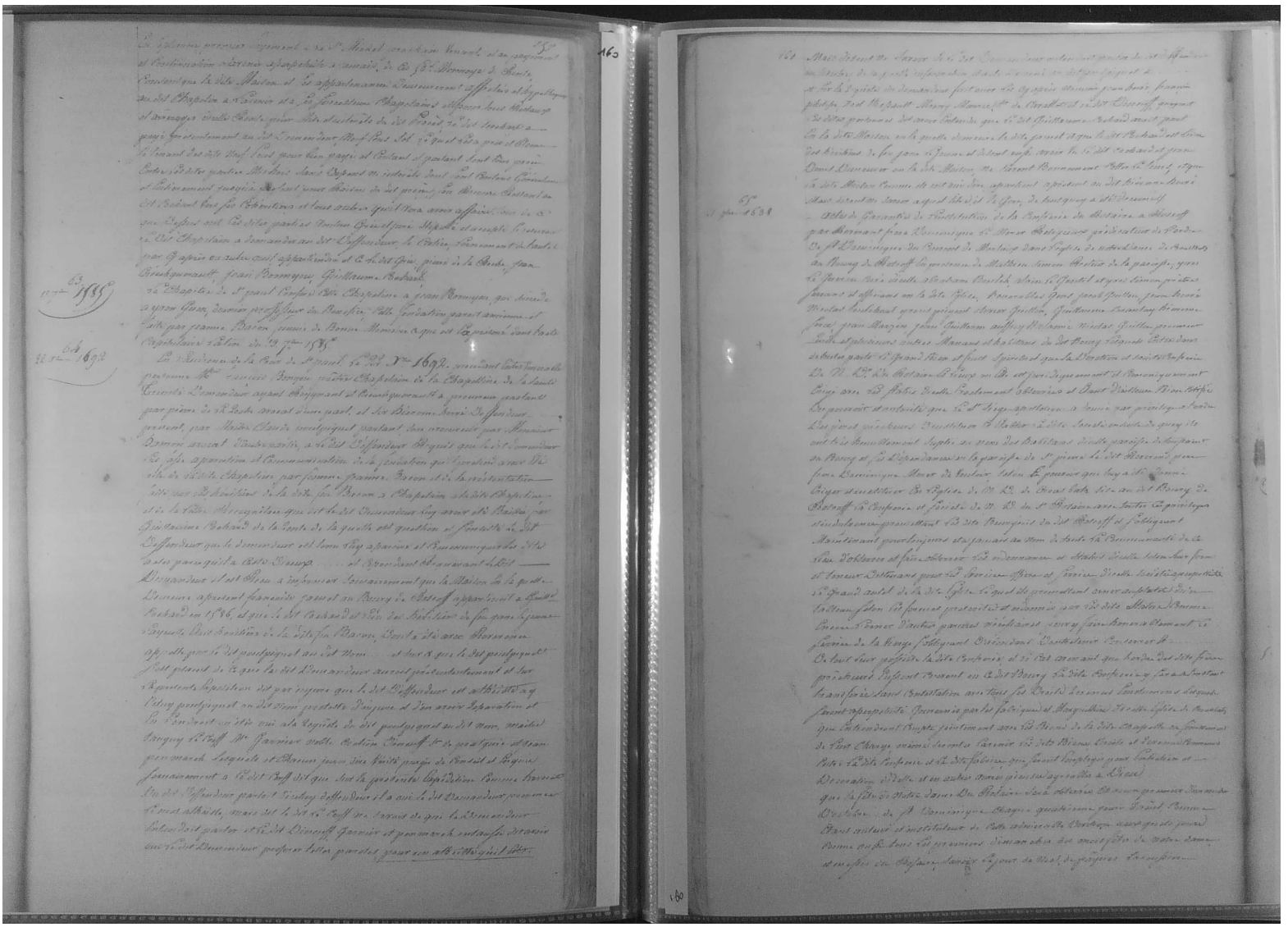

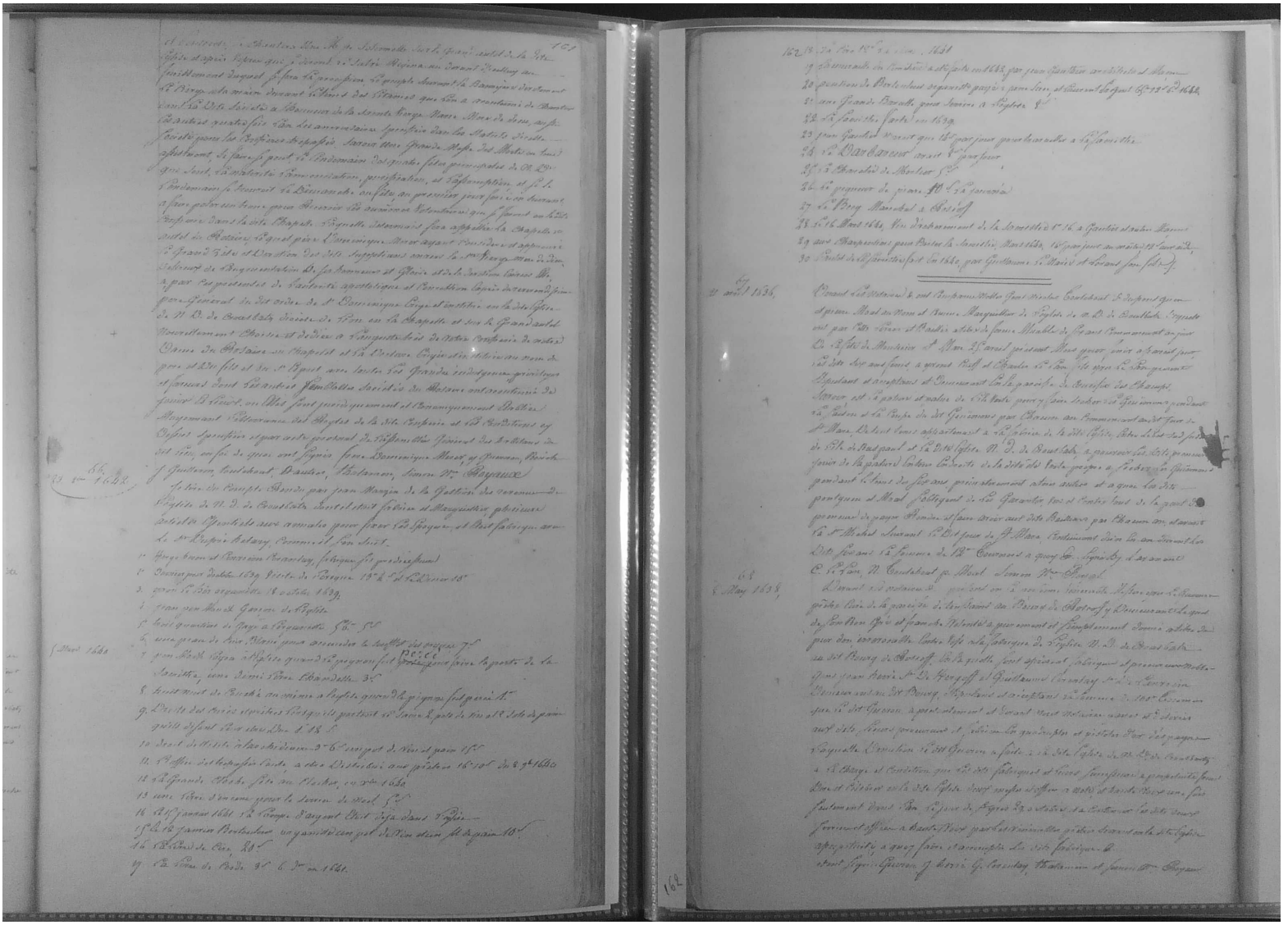

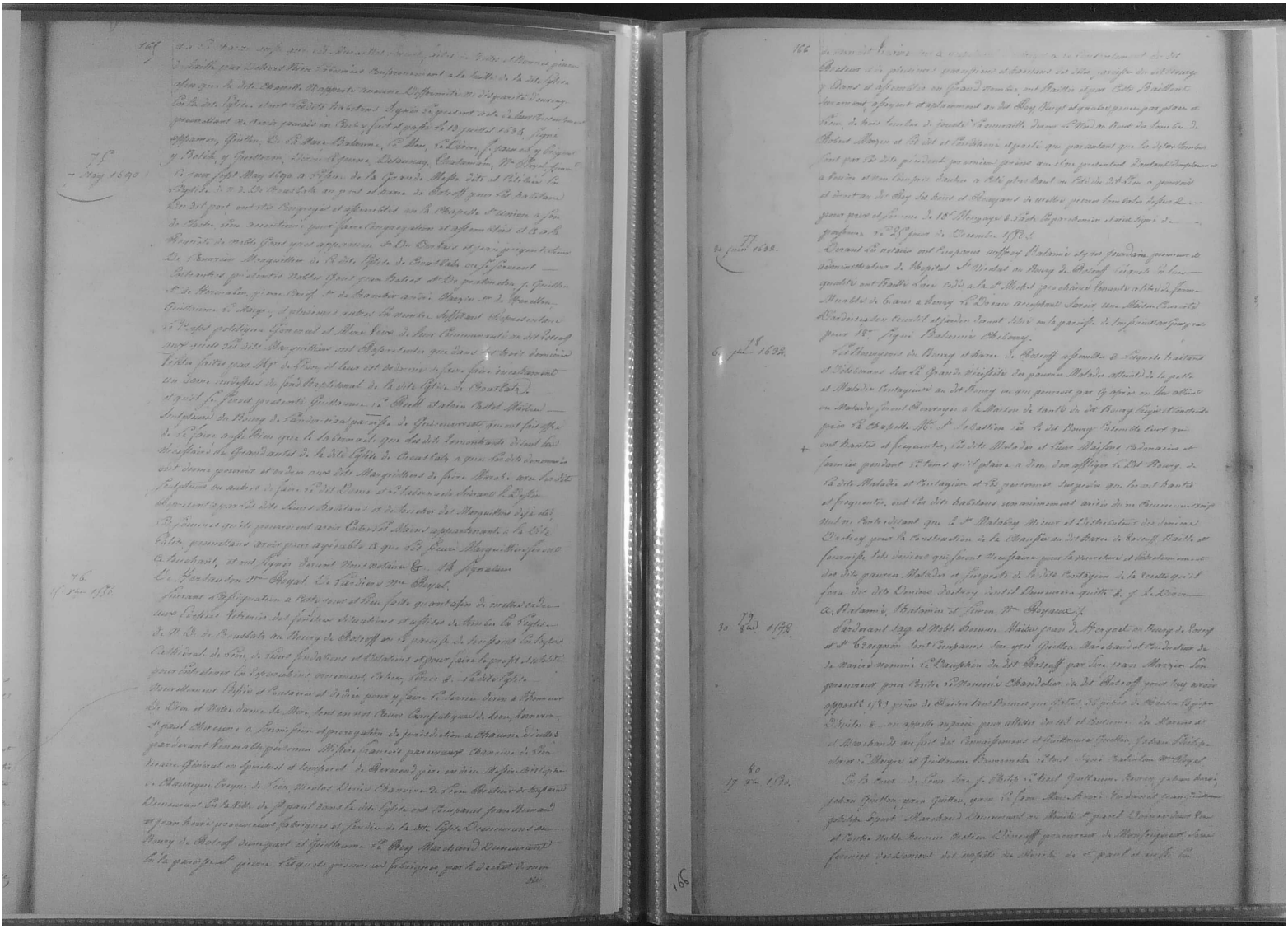

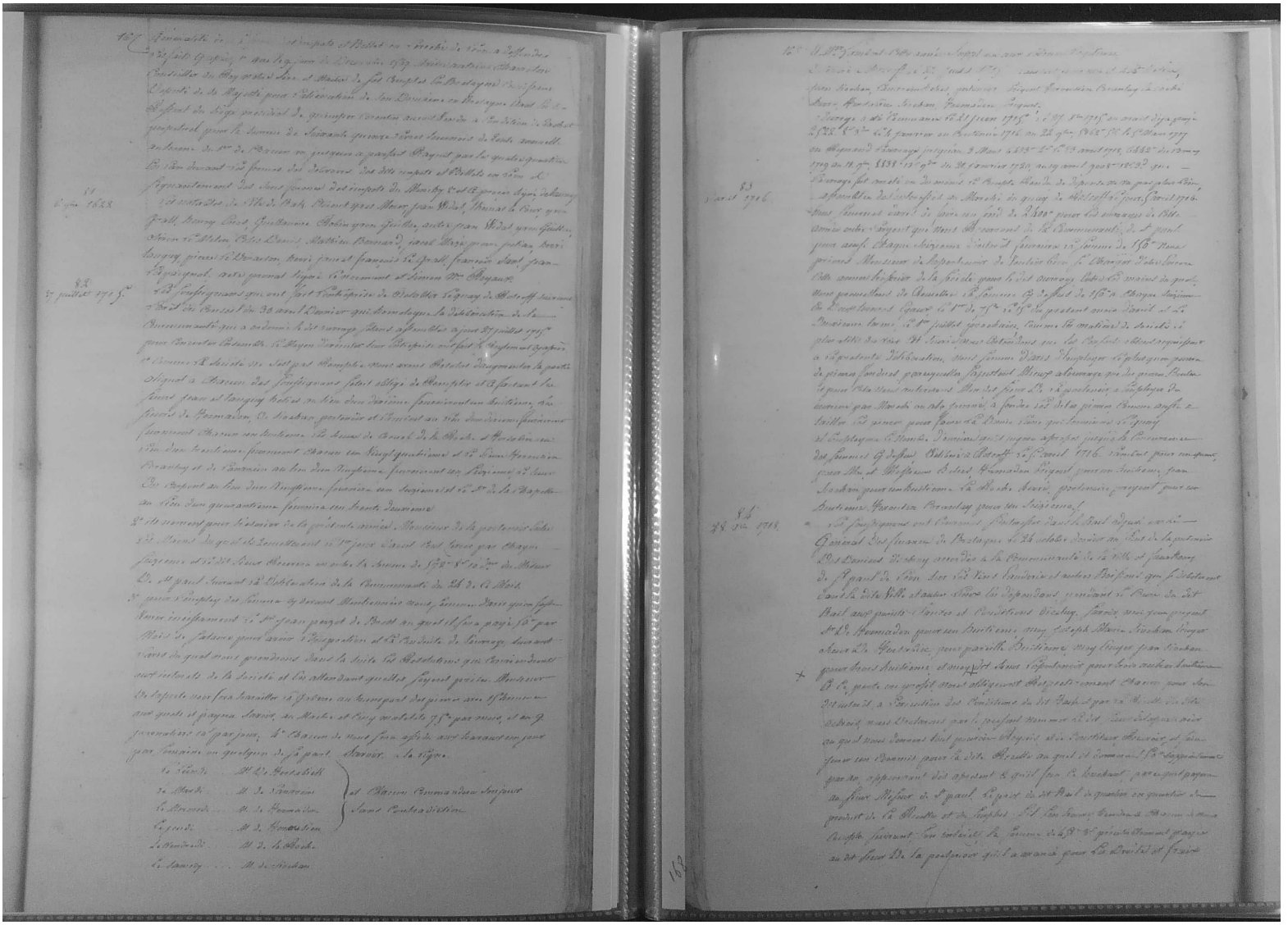

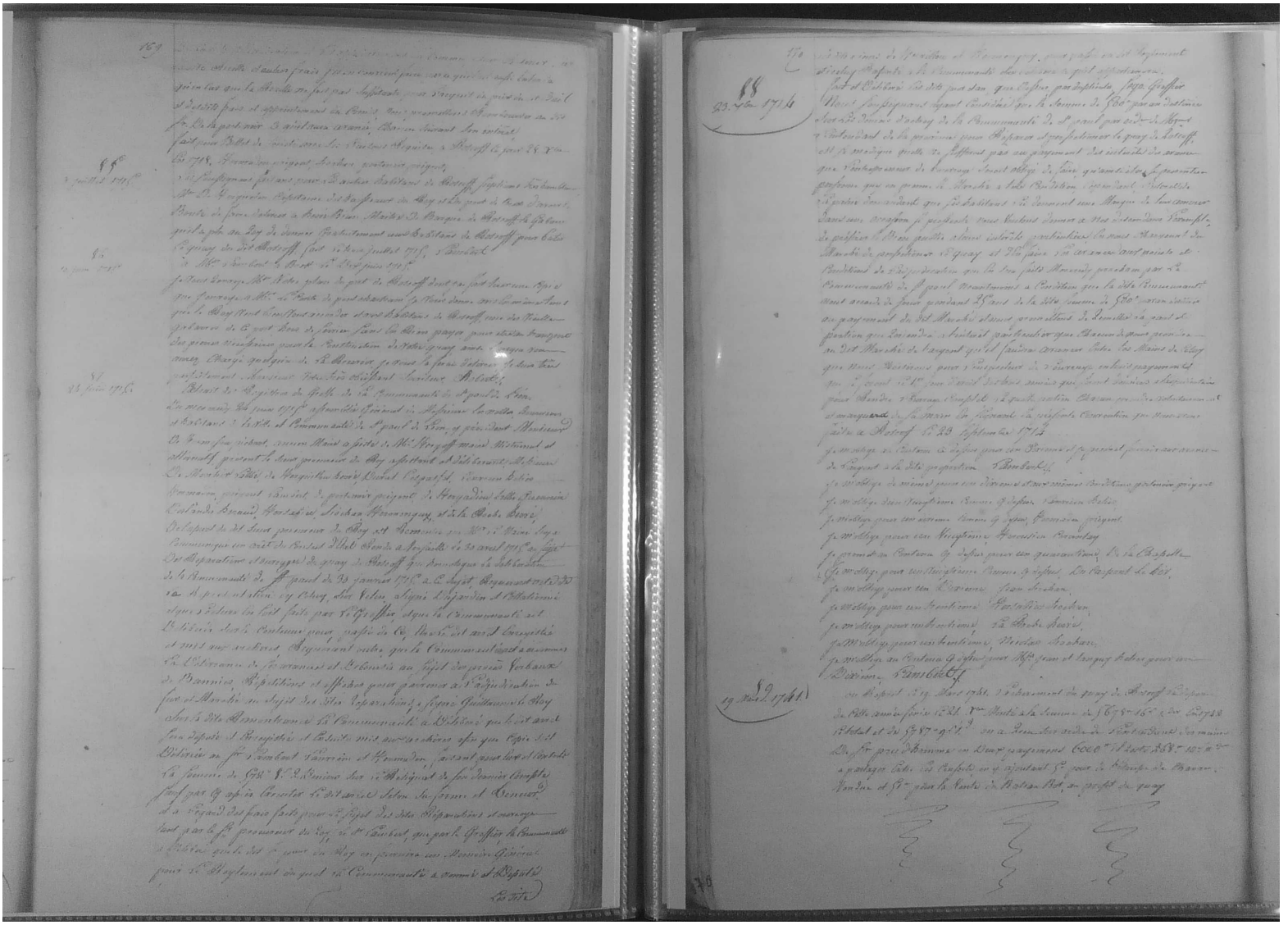

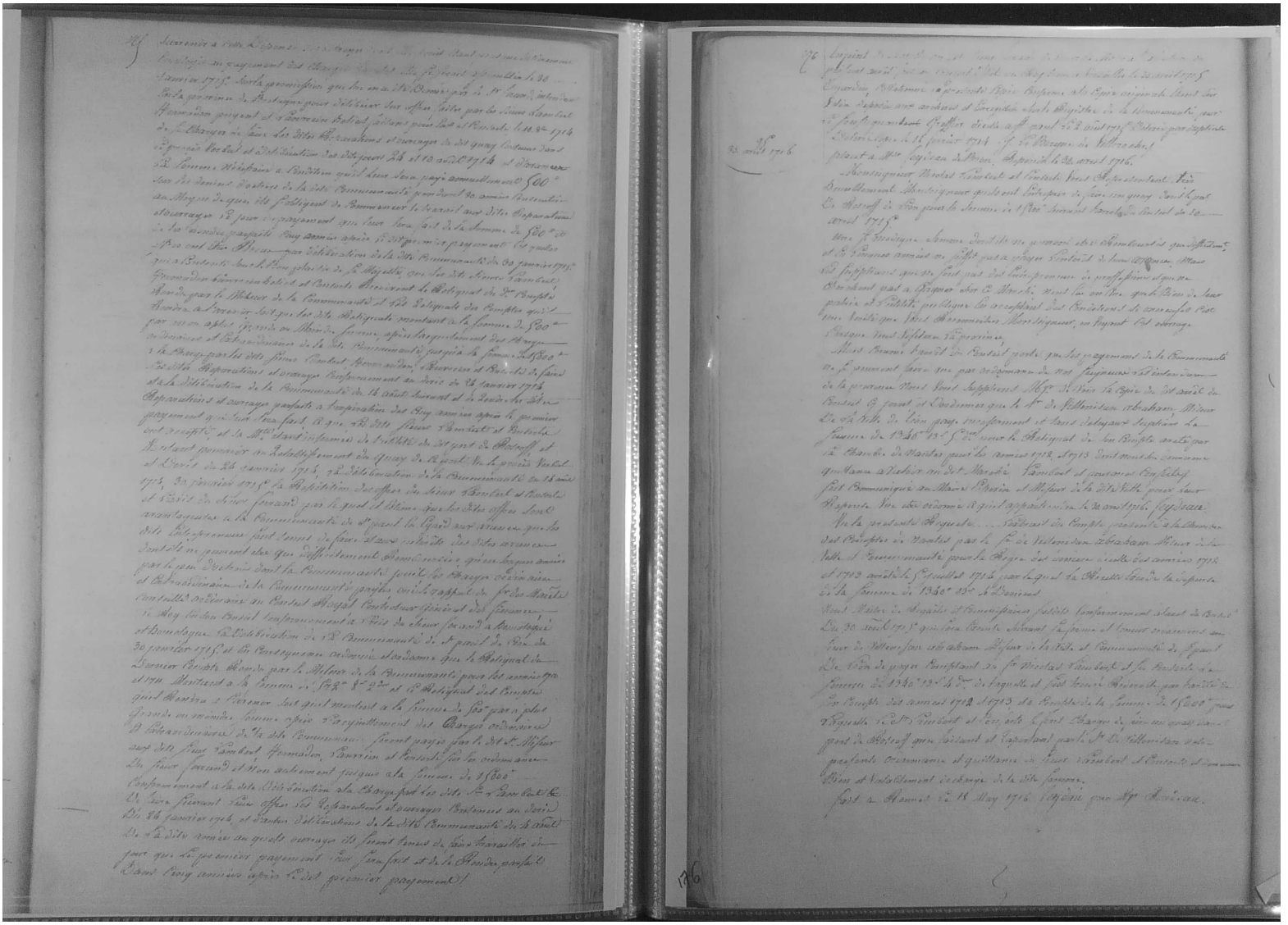

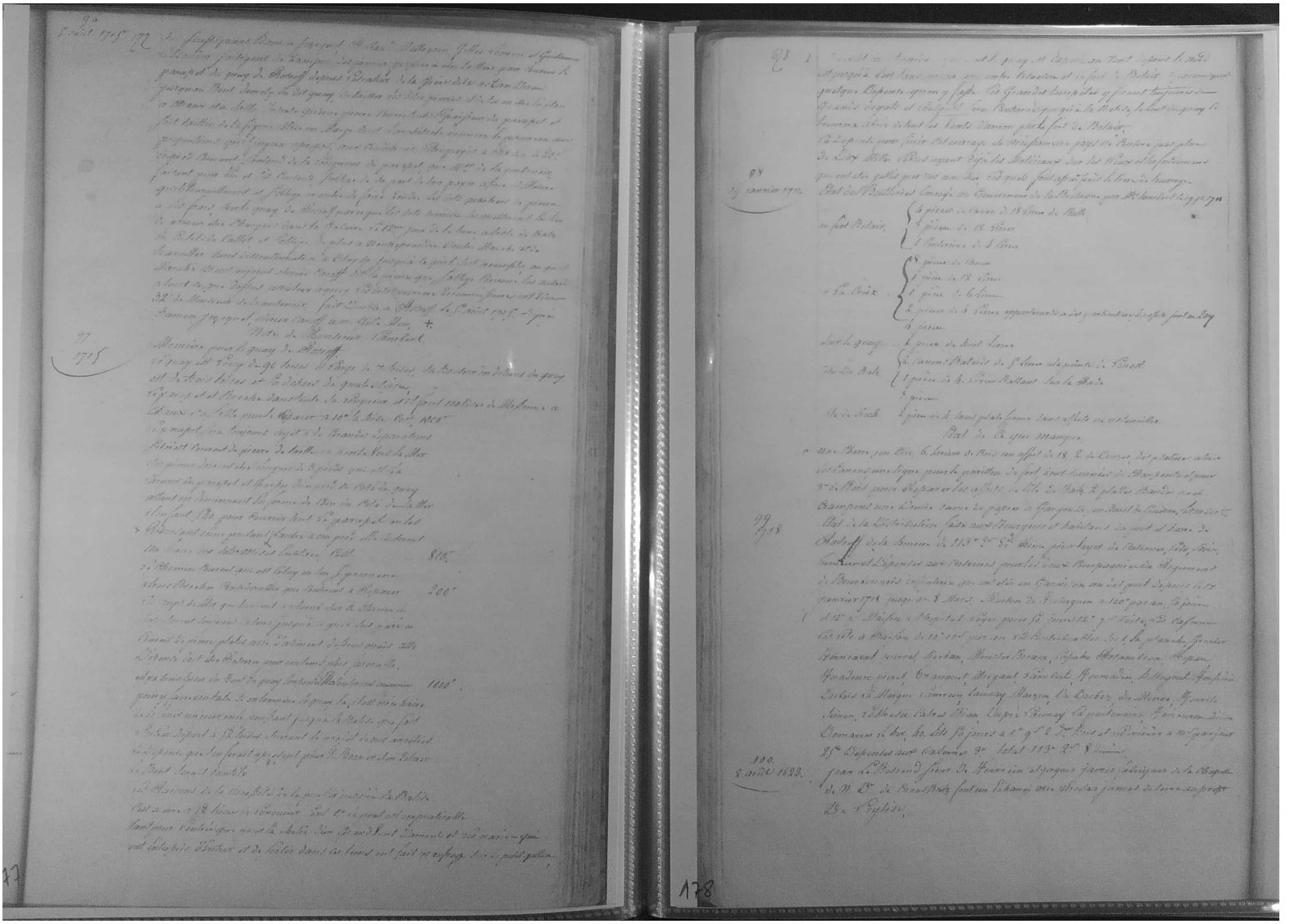

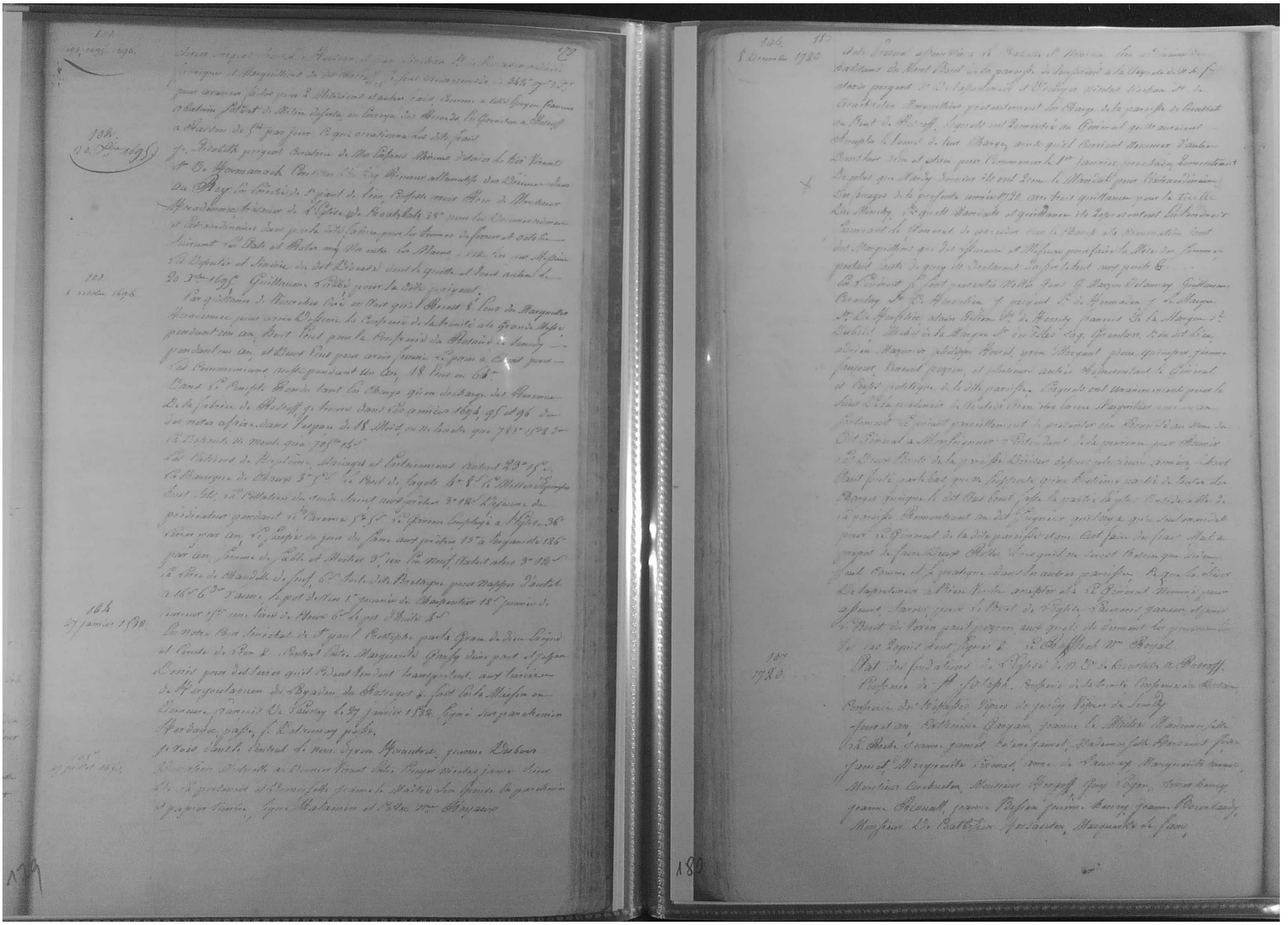

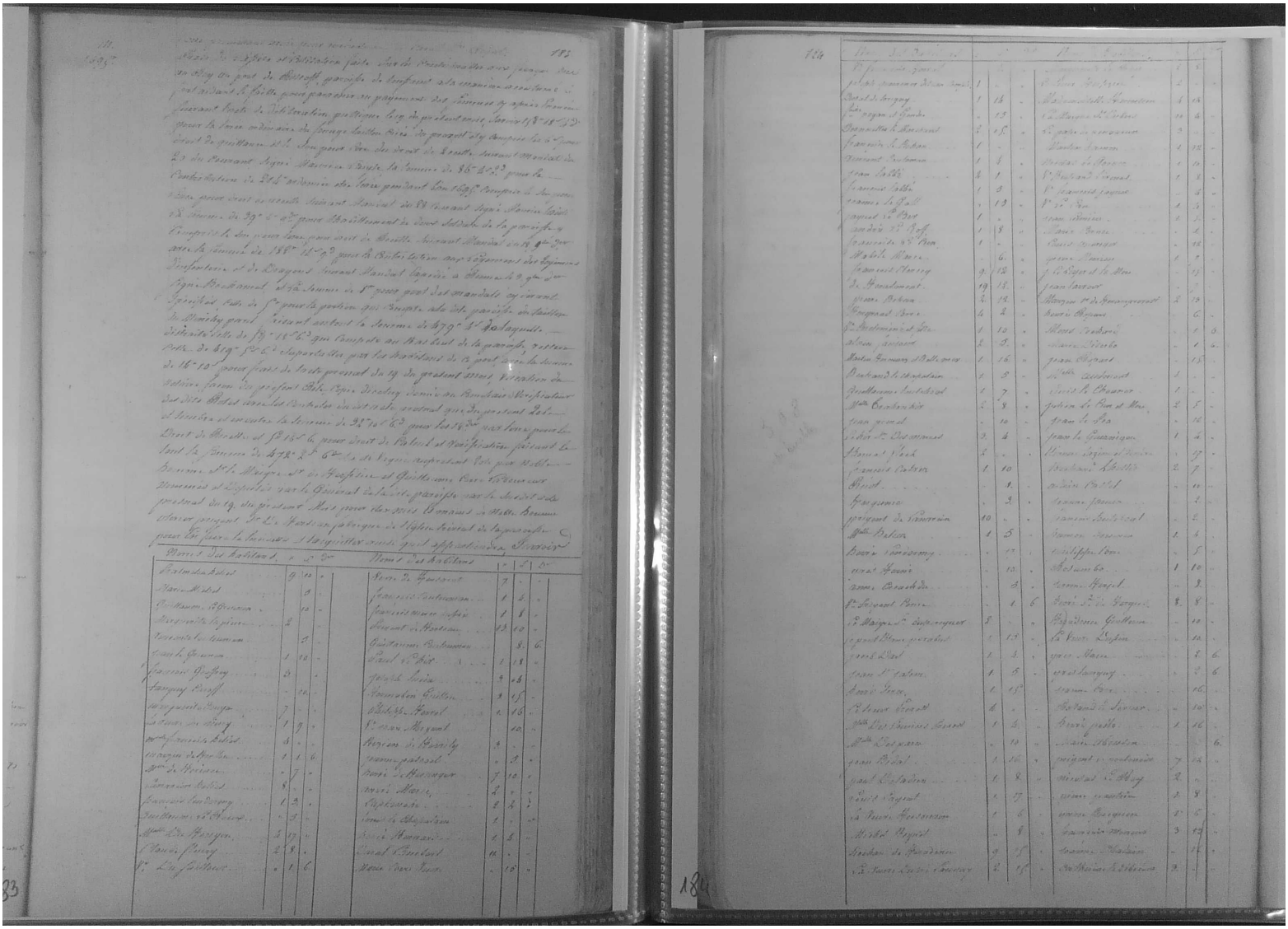

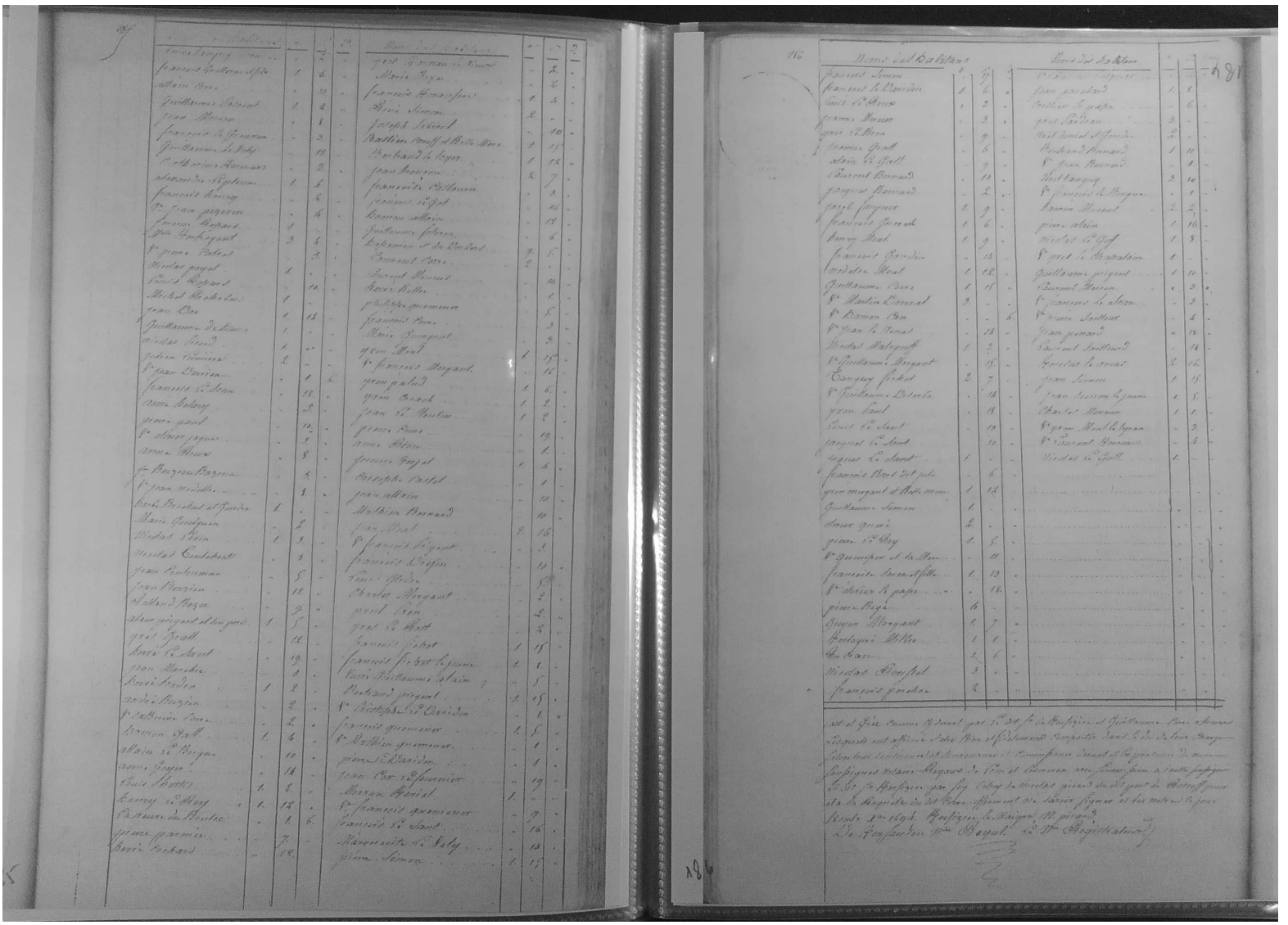

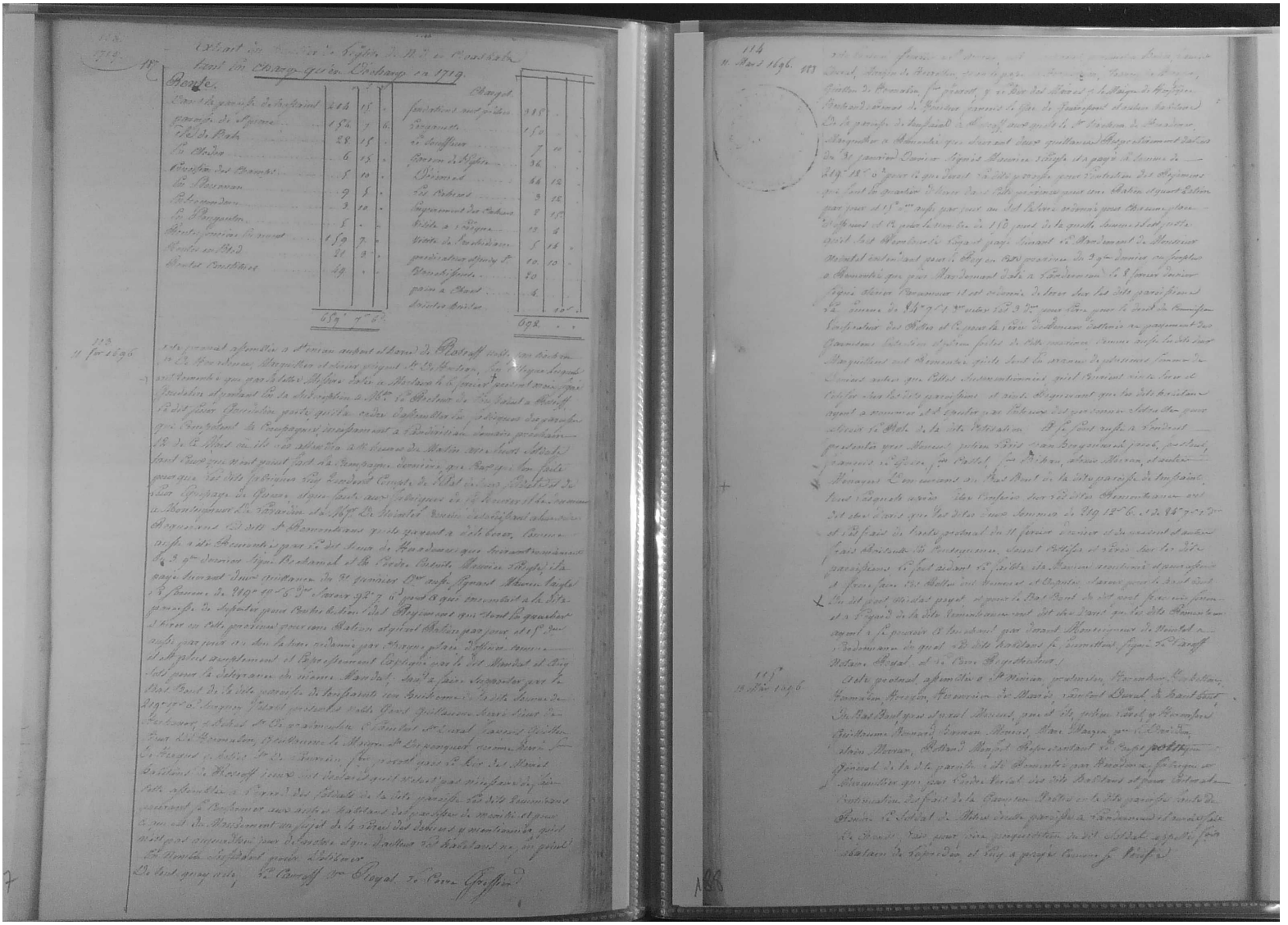

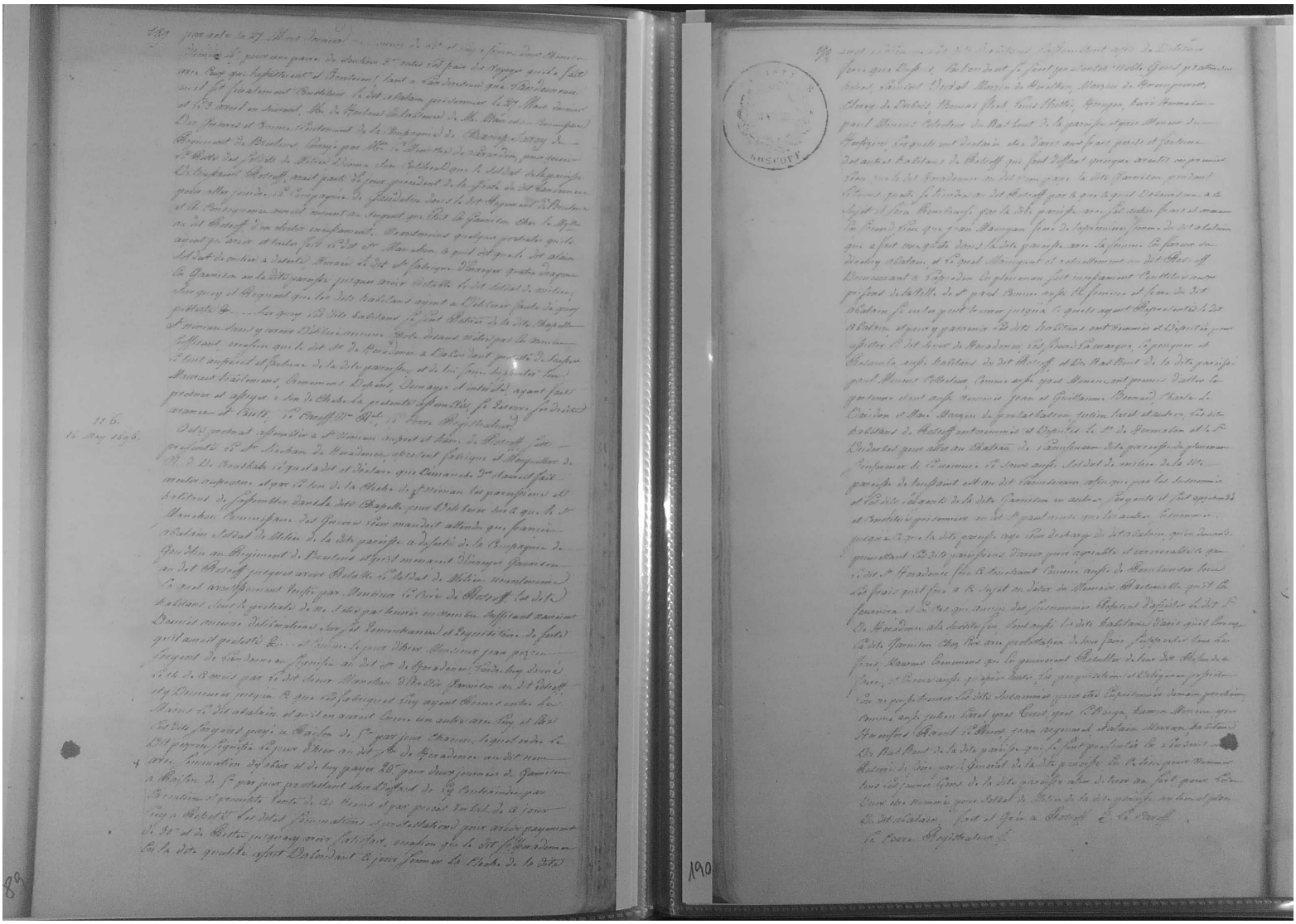

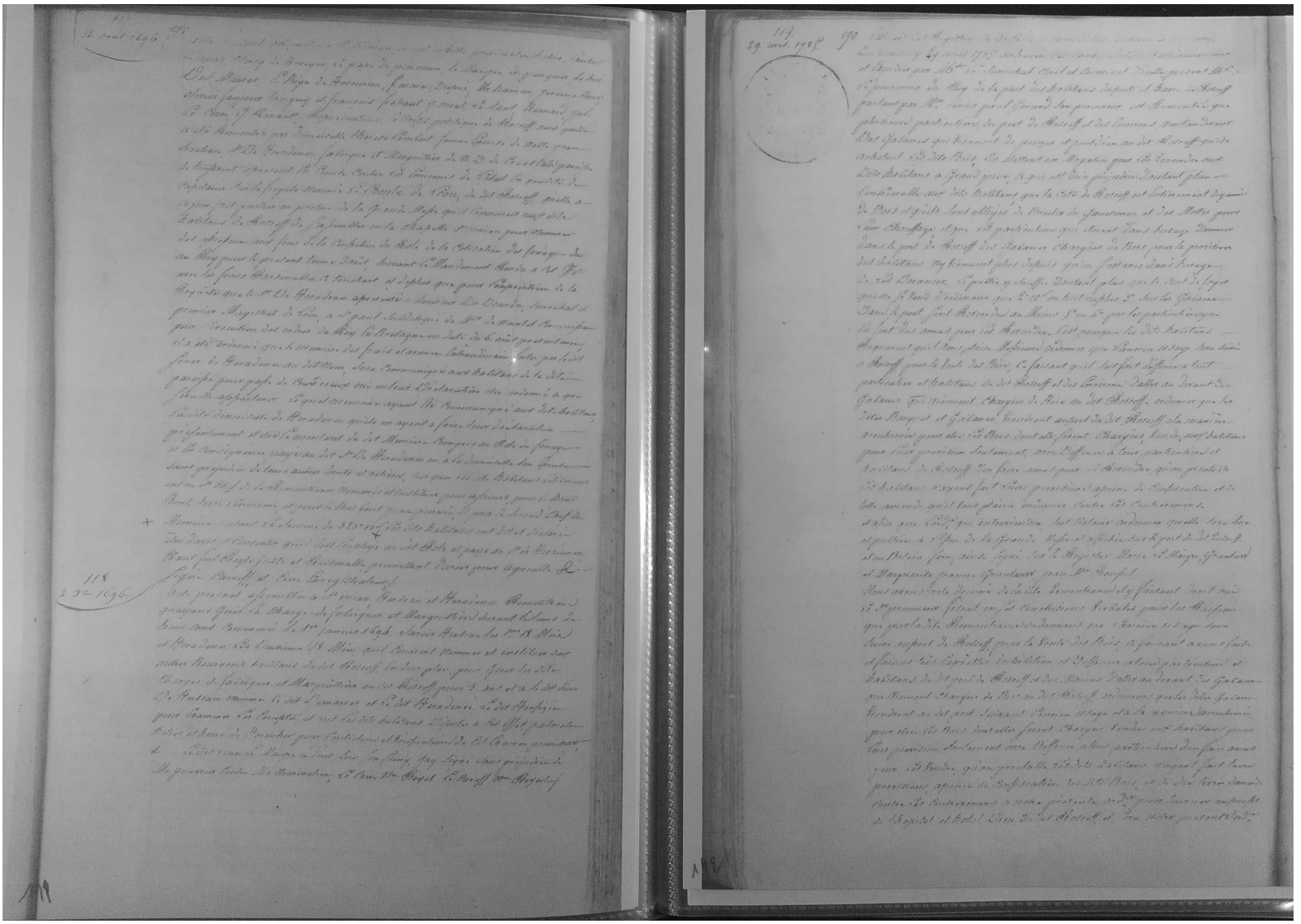

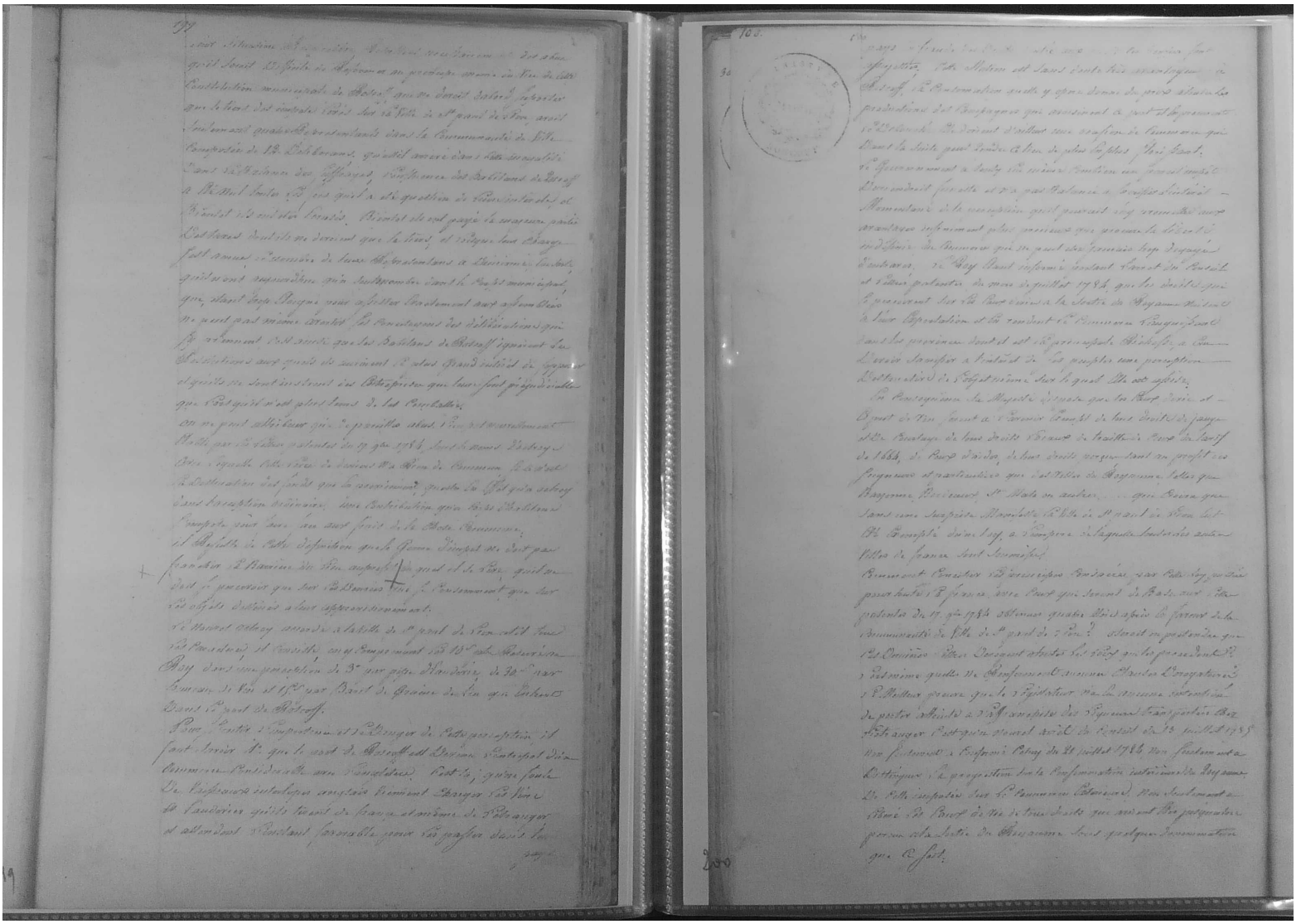

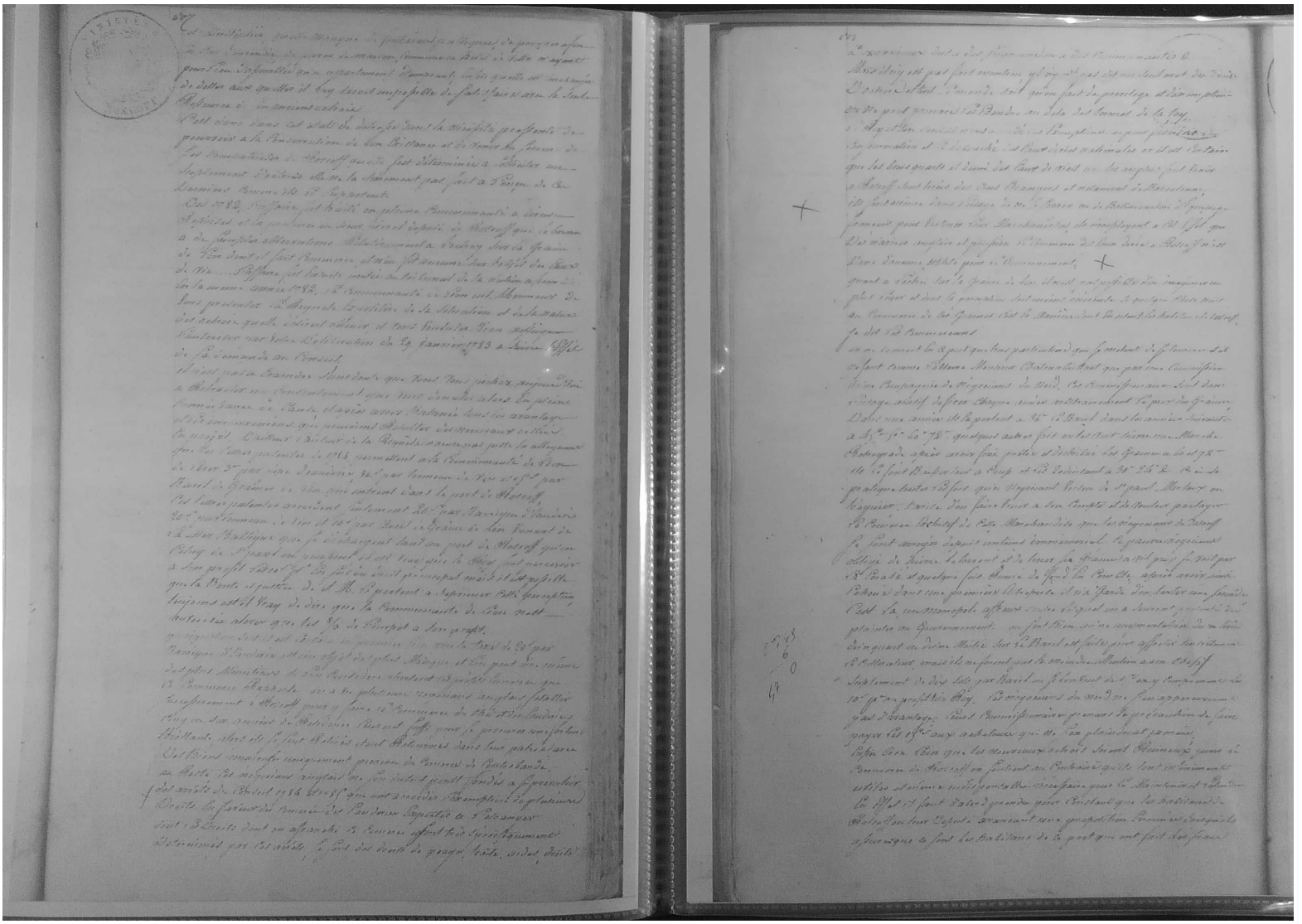

C'est imprimé à Quimper en 1684. Chez Guillaume Baudouin, imprimeur ordinaire du Roy et de l'évêché. Ce livre est intitulé doctrinal des Chrestiens et Crestiennes par le Patron auquel il est dédié, composé par Frère Bernard du St. Esprit religieux Carme natif de Quimper avec l'épigramme : Cognitatum summum bonum in præceptis dei et in mandatis ejus maximè assiduum esse delectavit.

On trouve à la fin du volume la vie de St. Paul que je vais traduire en vers Breton en Français pour me servir en temps et lieu de pièces justificatives :

Histoire de la vie et de la mort du St. Prélat Paul surnommé Aurélien Evêque de Léon

Dont on célèbre la fête le 12 mars par F. Bernard du St. Esprit Carme.

Quimper est réjouissance elle s'illustre en temple des Esprits.

Histoire de S. Paul

Ce heureux prélat Paul surnommé Aurélien reçut dans l'isle de la grande Bretagne dite jadis Albion et aujourd'hui Angleterre son Père le nommait Porphirius Aurelianus gentilhomme fort riche de la province de Penthièvre c'est à dire en Français Tête de Bœuf il naquit en 492. St. Gelase pape 1er du nom, la 11me année de l'empire de Zenon, Constantin régnant en Angleterre. Réal le Tancant en Bretagne et avant le règne de Clovis premier roi Chrétien des Français.

Ses premières années de la jeunesse s'passèrent chez son père dans l'exercice des vertus il fut mis sous la direction de St. Hilbot personnage saint et savant il profita semblablement de l'exemple et des leçons de son maître avec l'assistance de l'amour de Dieu et auquel tant de perfection qu'il voulut se fuir le monde et de se retirer dans quelques couvents pour y faire ses jours dans le service de Dieu son père ayant pressenti le projet de retour de son étude et voulut le mettre à l'académie et lui faire apprendre les exercices militaires voulant en faire un courtisan, mais le jeune homme qui n'y avait aucune inclination s'engagea à le laisser courre le penchant de l'entretenir vers la perfection Chrétienne. Il fut Evêque Chez St. Il fut Evêque de St. Germain d'Auxerre illustre les preuves les plus fortes de sa modestie de son obéissance de la vertu la plus parfaite.

Dans cette communauté il eut trois condisciples qui devinrent de grands personnages David Archevêque de Menevia ou Boileau, Samson qui devint archevêque de Dol et Gildas le Sage qui servit table de Rhuis.

Paul resta dans cette société jusqu'à l'âge de 15 ans où il acheva ses études observant la règle du couvent qu'il n'eut pas encore fait l'habit de Religieux. Le couvent était si près du rivage de la mer que St. Hilbot et ses compagnons furent forcés de le quitter à cause les grandes marées parce qu'il était environné par la mer. Paul et ses compagnons prirent le matelot adressé au ciel des vœux pour être garantis de cette incommodité, ils se mirent ensemble en prières et l'orage finit ils allèrent vers l'avant. Le matelot portant une bagatelle d'argent qu'ils s'avançaient tel dut frapper la mer pour se retirer toujours devant eux je que l'eut jusqu'à ce qu'elle fut à une grande distance. Alors Hilbot s'arrêta défendit à la mer de passer les bornes qu'il lui prescrit ce qu'elle exécuta fidèlement.

Dans la campagne vide qu'ils [illegible] sur la mer de saint Pétrock Qu'Ile qui germe fort abondamment. Lorsqu'il fut forcé d'être mer elle fit grâce pour les cultivateurs parce que les eaux tant de mer que de terre suspendues

telle merveille s'prennent faire de grands ravages. La mer que Paul y passa le Gaule il endormit et tout le grain se trouva mangé, recueilli, il lui en montra l'accident qui en était arrivé qu'il de temps il n'y a pas beaucoup devant son maître mais le trouverez fort bien avec ses animaux pour cette campagne, devant un vol des animaux a voracé pour chercher à [illegible] ce qui pourrait être entreposé aux autres. Paul dit à ses compagnons : Mais pourquoi le seigneur de nous délivrer du dommage que nous va causer ces animaux voraces. Ils s'agenouillent priant font le tour de la campagne rassemblent tous les animaux en un temps et les mènent au cimetière comme des moutons, en entrant ils trouvent Hilbot auquel Paul dit : maître voici les animaux qui vous ont ravagé votre blé j'ai prié Dieu de nous en faire raison et je vous les amène pour que vous les jugiez suivant que vous le jugerez nécessaires. L'abbé mena le ce prodigue leur donna sa bénédiction et leur défendit d'endommager jamais les récoltes, ils s'envolèrent vers la mer et Paul fut déjà considéré non comme un ecclésiastique mais comme un grand ami de Dieu.

Paul ayant resté dix ans avec St. Hilbot il motivait de son retour et de vivre seul dans un ermitage. Il trouva sa résolution à l'abbé qui lui conseilla de suivre son projet. Paul prend congé de lui et de ses condisciples et il se retira dans un lieu désert et isolé qui appartenait à son père. Il suivi par bonze de ses compagnons qui ne voulurent pas le quitter il bâtit une petite chapelle avec 13 cellules séparées les unes des autres ce fut là le premier couvent qu'il bâtit l'an 505 de l'ère Chrétienne où il vécut si saintement que l'on venait de très loin le consulter comme un oracle. A 32 ans il reçut les ordres et fut fait prêtre par l'évêque de Winchester nommé alors guerentet. Et il chanta la première messe l'an 514.

En ce temps là même, un des plus puissants rois de l'est se convertit et reçut le Christianisme ayant été informé de la sainteté de Paul, il manda aussi que ses compagnons à fin de l'instruire. Paul s'affligea de quitter sa solitude cependant il importuna à une conversion aussi notable, leur fit bref de la gloire de Dieu à sa propre satisfaction sachant d'ailleurs la maxime : qui protestait résiste à l'ordonnance ressemble que celui à la puissance se résiste à la volonté de Dieu. Il part et arrêt à la cour il est accueilli tant le prince qui reçut le baptême ainsi que tous les seigneurs. Paul et les siens reçoivent aussi travaillèrent avec autant de zèle que de fruit tellement qu'ils ramenèrent les quatre provinces qui formaient le royaume de mare Régnant le Christianisme. Mais Conbelot élevez Paul à l'Episcopat de la Capitale ce que Paul refusa et fut exilé pour fuir les honneurs de ce bas monde.

Paul et ses compagnons ne voulaient pas cependant quitter la province sans son avoir. Ils se présentèrent à mare et Paul lui accorda l'autorisation celeste qu'il avait eue en l'apparaissant qu'il ne le quittait que le corps que son esprit serait toujours avec lui et qu'il ne serait pas s'opposer à ce qu'il suivit les ordres du roi des rois qui lui commandait de se retirer ailleurs que ici suivant qu'il lui demandait une faveur avant de le quitter c'était de lui donner une clochette que le moine possédait. Mare [illegible] de départ de son bon ami ne refuse le cadeau et la clochette dans l'espérance que l'aide de l'Eternel reviendra le retenir encore quelque temps.

de le communier et de lui donner l'extreme onction, il répondit lui
même aux prières et regardant encore les frères il les bénit sur eux la
bénédiction et mourut le Dimanche douze de mars 594 âgé de 107
ans St Grégoire le grand étant alors sur le siège pontifical de Rome
la première année du roy Noël 3 roy de la Basse Bretagne.
Le corps fut paré, vêtu de ses habits pontificaux et mis dans un lit de
parade au milieu de la nef de l'église du monastère où il sera fort allé
tout de gens pour aller toucher le saint corps que le trajet de mer
qui se trouvait entre l'isle et Roscoff était couvert de vaisseaux de
chaloupes de bateaux qui ne faisaient qui aller et venir avec une
affluence étonnante de passagers.
Tout étant prêt pour les obsèques ceremonieuses vêtu pontificalement avec
les chanoines et le clergé de Léon se présenta pour lever le corps et le rendre
au vaisseau qui avait été exprès pour le remettre en terre ferme mais
les religieux de l'isle s'opposèrent après bien des
difficultés qui ne finissaient rien Conan fit amener deux chars
attelés chacun de deux bœufs, fit tourner l'un du côté du monastère
l'autre vers occisnor queue à queue et sur les deux chars fit poser le
cercueil s'appuyant également sur l'un et sur l'autre laissant à l'extrémité
du corps saint de prendre le chemin qui lui conviendrait, on
couvrit le cercueil et chose étrange les chars partirent chacun de leur côté mais
chacun de leurs partisans le voile restant toujours sur le cercueil sans
que l'on sut dans quel char il était. Les moines et les Clercs levèrent le voile
lorsque leur char fut arrivé au monastère et ne trouvèrent rien dessous
l'évêque et le clergé de Léon en firent autant et trouvèrent le cercueil qui
fut embarqué à Roscoff et conduit solennellement à l'église
de Léon où il fut inhumé au milieu du chœur.
Ce trésor ne fut pas longtemps caché que Dieu ne manifesta par des miracles
la vertu de son serviteur, St Gouvern successeur de Cérémonius fit
exhumer et mettre ses reliques dans de riches chasses où on les a vénérées jusques
en l'an 873 que les Danois ayant infesté la basse Bretagne ravagèrent
le pays, rasèrent les églises profanèrent les reliques mettant le tout à feu
et à sang Libéral évêque de Léon en cette époque, enleva les reliques de
St Paul et les transporta au couvent de St Florent où elles restèrent jusqu'en 1767 que les
huguenots s'étant rendus maîtres du monastère épars pillèrent les reliques et
firent leur butin des riches chasses qui les contenaient. Le bien
heureux Père Félix natif du diocèse de Quimper s'étant retiré à Rome
y apprenant ayant appris que le corps de St Paul avait été porté à
St Florent résolut d'aller visiter ces cendres sacrées il se rendit à
Conan avec l'évêque de son projet il se rendit par Mer à St Florent
où étant tombé malade abandonné des médecins il se recommanda à
St Paul qui lui apparut lui arracha une côte et le guérit Félix se lève
va à l'église remercia le Saint. La mémoire de St Paul a été si
chère aux Léonais qu'ils donnèrent son nom au siège épiscopal
laissant l'ancien nom d'occisnor pour prendre celui de Saint
Paul de Léon ou de Chateau Paul (Castel Paol)

133 - Le Roi de France accorde à Roscoff 6 foires l'an
1ère le vingtième de janvier - 2ème 20ème de mars - 3ème 22ème de juin.
4ème 25ème d'août - 5ème 14ème : octobre ? : 6ème 4ème de décembre -

134.135. extrait des registres de la chambre des comptes de Bretagne
Concernant les foires accordées à Roscoff par Louis 7.
Demandes de subventions, doléances, vie administrative
de Roscoff, de la fabrique. les marguilliers ...
Comptes de Fabrique.

21 octobre 1638. acte de garantie de l'institution de la confrérie du
Rosaire à Roscoff par devant frère Dominique le Merer. P.160

21 avril 1595. contrat de location de l'île verte pour sécher du goémon
pendant la période de la coupe de goémon. P.192

177.178 Le Port.
les Ports, armement.

179. Suite de la vie administrative de la ville et de l'église

183 - recette de la fabrique
187 à 191 garnison milice
(Signé Cannoff et comme enregistrateur)
192 changement des navires
193 entretien du port et curage pour le dest des navires étrangers
194 Bois de chauffage
195 commerce des vins
196/197 Doléance envers St Pol de Léon

198 - extrait de l'assemblée des 3 états
Consultation par les habitants de Roscoff

199 les habitants de Roscoff ne sont pas tenus au courant des taxes
percues par St Pol. nouvel octroi
200 Commerce avec l'angleterre - exemption des taxes sur les vins.
201 Fraude - Taxe - contrebande
202 Doléances contre les Taxes qui vont faire fuir les commerçants
203/45 anglais - Taxe sur les graines de lin

205 Requette des habitants de Roscoff contre St Pol, présenté par
le Sieur de chateaulaurent. deux objets :
1- Solliciter l'intervention des états pour faire reparer l'arrêt
d'enregistrement des lettres patentes de 1784, portant creation
des nouveaux octroi au profit de la communauté de Léon.
2- obtenir agrément des dates pour faire exiger le Port de
Roscoff en ville et communauté droit de députation
de l'assemblée nationale

207/8/9 - Demande de supplément d'octroi sur la graine de lin -
commerce avec les anglais

210/11/12 où les Roscovites se plaignent de St Pol qui ne contribue pas
à l'édification et à l'entretien du Port, et demande reparation
au conseil des états

213 à 219 - Histoire de St Pol

220/221 - nomenclature des gouverneurs et administrateurs de l'hopital
de 1715 à 1775

222 à 230 - Contrats d'acquets pour le clos de l'hopital.

230 à 234 - Testament du Sieur Affamon Suberbecq
234 à 251. requête pour le même objet.

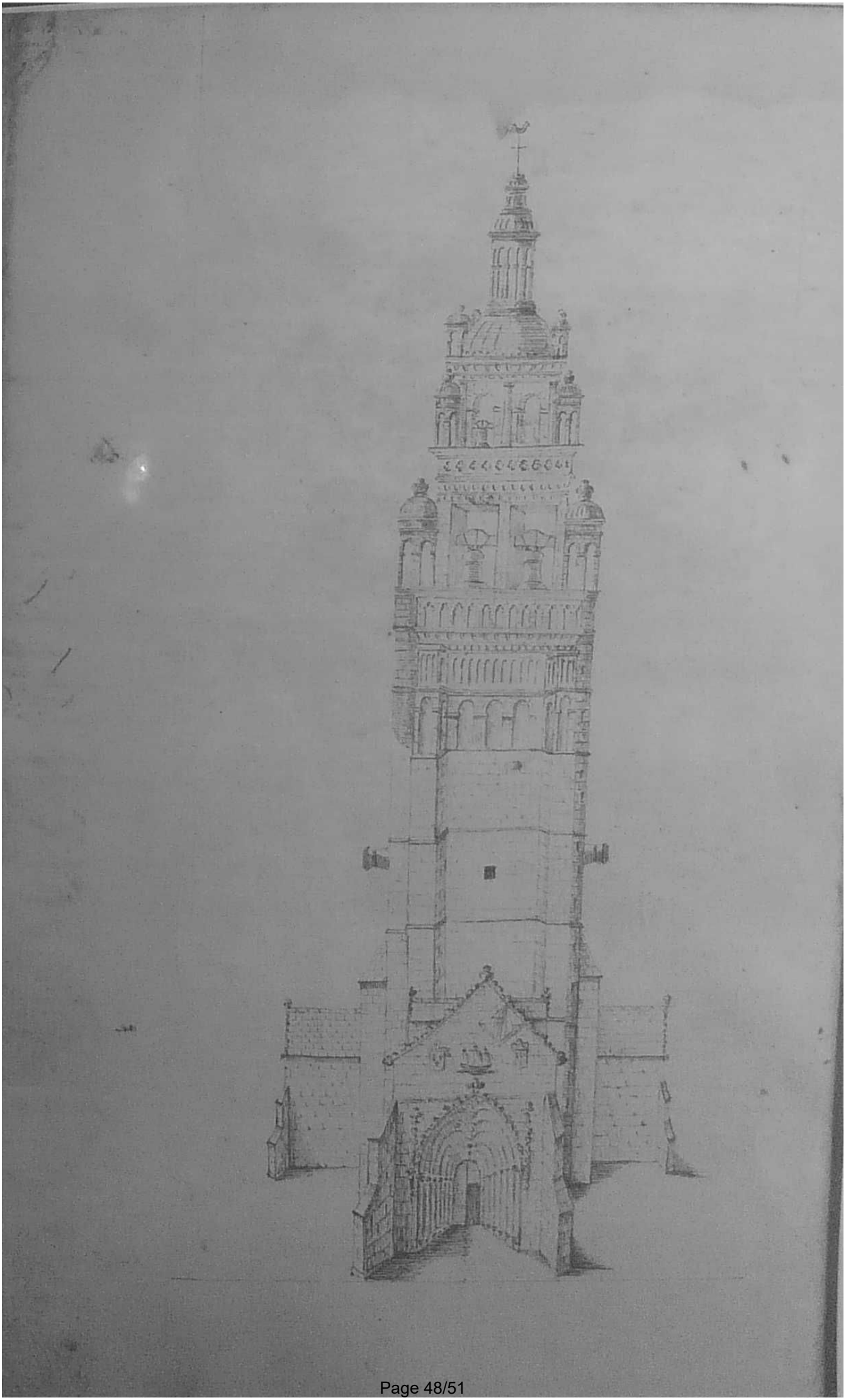

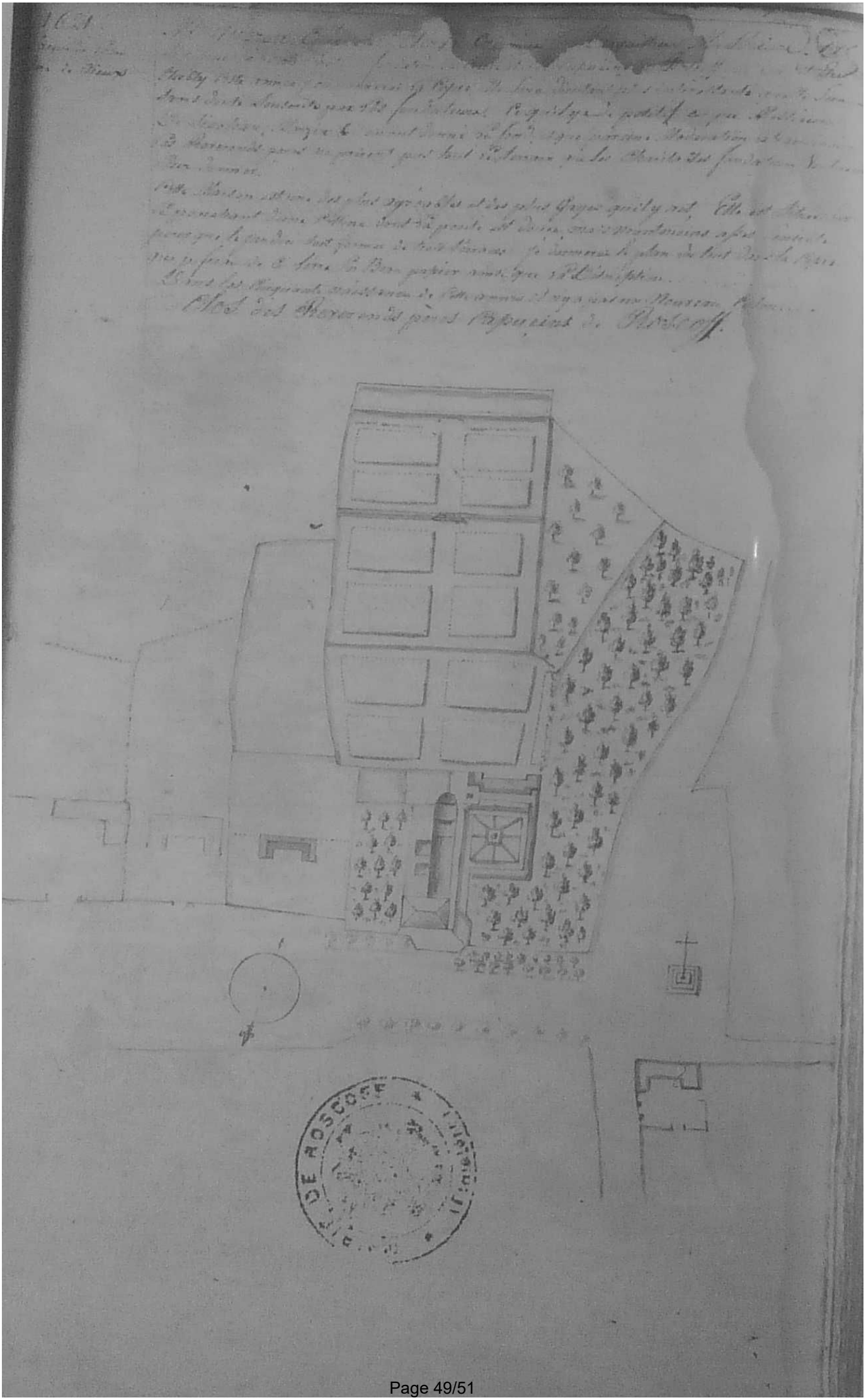


ISLE DE RATZ
Isle Verte
Riviere Dion
Richards
Kerlerec
Kerlerec
Kerlerec

armoiries de la Ville

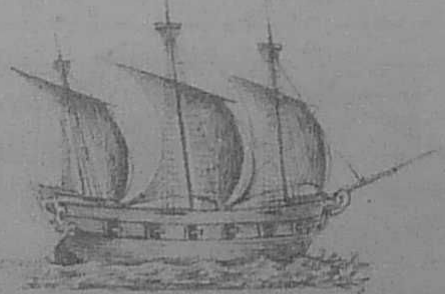

Vaisseau sur le Fronstispice de L'Eglise de N.D. de Creas bas a Roscoff. La proue regarde St Paul.



Vaisseau sur la Chapelle St Paul, dont la Proue regarde Roscoff pour signifier que le territoire finit là même ou cette Chapelle est bâtie.

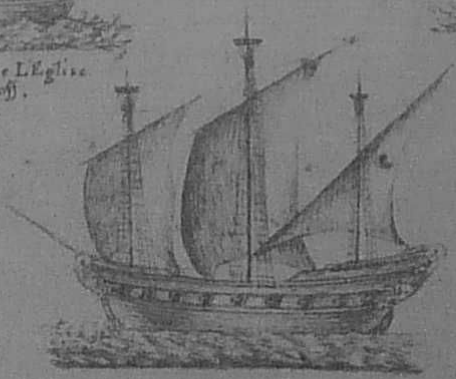

Vaisseau allant de L'Est a L'ouest pour signifier que le Commerce de Roscoff est principalement avec l'Espagne. Sur la Chapelle St Joseph.